Les nomenclatures économiques











Marie-Madeleine FUGER Clotilde MASSON



Les nomenclatures économiques

Transmission des savoirs

Marie-Madeleine FUGER Clotilde MASSON

















pliable

droit du pli. 2 Cartes ramassées par le gagnant. Laura a déjà fait plusieurs plis. (Syn. levée.) 3 Synonyme de lettre. Le facteur lui a remis un pli. • Misse en plis : opération qui consiste à enrouler les cheveux mouillés sur des rouleaux pour les faire boucler. • Prendre le pli : prendre l'habitude.

pliable (adjectif) Qui peut se plier. Ils ont acheté un lit pliable pour le bébé.

pliage (nom masculin) Feuille de papier pliée en forme d'objet ou d'animal. Myriam et Xavier font des cocottes en papier, des fusées et toutes sortes de pliages.

pliant, ante (adjectif) Conçu pour être plié. Le menuisier a un mètre pliant dans sa poche.

plier (verbe) (conj. 10) 1 Rabattre une partie d'un objet sur l'autre. Yann plie sa feuille pour la mettre dans l'emetoppe. (cont. déplier.) 2 Rabattre les unes sur les autres les parties d'un objet articulé. Elle plie son éventail. 3 Se courber. Le roseau plie facilement. 4 Se plier : se soumettre ou s'adapter par force. Il a bien fallu se plier aux ordres donnés.

 \bigstar Famille du mot : dépliant, déplier, pli, pliable, pliage, pliant, pliure, repli, replier.

plinthe (nom téminin) Planche appliquée au bas d'une cloison. Les plinthes cachent entièrement les fils électriques.

pliocène (nom masculin et adjectif) Cinquième époque du tertiaire qui a commencé il y a 5,5 millions d'années et s'est terminée il y a 1,8 million d'années. Il y a eu plusieurs soulèvements de chaînes de montagne au pliocène.

★ Pliocène vient des mots grecs pleiôn qui signifie « plus » et kainos qui signifie « récent ».

plissement (nom masculin) Déformation de l'écorce terrestre qui se plisse. *Un plissement de terrain*.

plisser (verbe) conj. 3 1 Orner ou marquer de plis. Noémie porte une jupe plissée. Quand Benjamin est rès attentif, il plisse le front. (Syn. troncer.) 2 Faire des plis. Ses chaussettes plissent.

pliure (nom féminin) Marque qui reste à l'endroit où une chose est pliée habituellement. Maman a rallongé le jean de David, mais on voit la pliure de l'ourlet précédent.

plomb (nom masculin) 1 Métal gris, lourd et très malléable. On fait des tuyaux, des balles, des poids avec le plomb. 2 Grain de ce métal qui garnit une cartouche de chasse. 3 Morceau de métal utilisé pour alourdir une ligne de pêche. 4 Fusible d'un circuit électrique fait de fils de ce métal. Les plombs fondent et coupent le courant si celui-ci est trop intense.

★ Famille du mot : plombage, plomber, plomberie, plombier.

plombage (nom masculin) Alliage qui sert à plomber une dent.

Dictionnaire

plomber (verbe) (con.3) 1 Boucher une dent cariée avec un alliage ou un ciment. Quand une dent se gâte, il faut aussitôt se la faire plomber. 2 Alourdir avec du plomb. Le pêcheur plombe ses filets.

plomberie (nom téminin) 1 Métier de plombier. Un entrepreneur en plomberie. 2 Ensemble des canalisations d'une maison. La plomberie est vieille, il faudrait la refaire.

plombier (nom masculin) Ouvrier qui installe ou répare les canalisations, les sanitaires. Le plombier est venu déboucher le lavabo.

plonge (nom téminin) • Faire la plonge: dans la langue familière, laver la vaisselle dans un restaurant, un café.

plongeant, ante (adjectif) Dirigé de haut en bas. De la terrasse de l'hôtel, on a une vue plongeante sur la vallée.

plongée (nom téminin) Sport qui consiste à plonger sous l'eau pour pêcher ou explorer les fonds sous-marins. Son équipement de plongée comporte une combinaison, un masque et des palmes.

plongeoir (nom masculin) Tremplin d'où l'on plonge. Clément hésite encore à sauter du grand plongeoir.

plongeon (nom masculin) Action de plonger. Odile a réussi un plongeon de trois mètres.

plonger (verbe) (conj. 5) 1 Sauter dans l'eau la tête la première. L'homme a plongé dans la rivère pour sauver l'enfant qui se noyait. 2 Enfoncer dans un liquide. Maman plonge la louche dans la soupière. Sarah se plonge avec plaisir dans la baignoire. 3 Introduire profondément. Yann plonge la main dans le paquet de bonbons. 4 Mettre dans tel état. Cette nouvelle les a plongés dans la stupeur. 5 Se plonger : se livrer tout entier à une occupation. Ursula s'est plongée dans la lecture d'une BD. (8)m. s'absorber.)

★ Famille du mot : plonge, plongeant, plongée, plongeoir, plongeon, plongeur.

plongeur, euse (nom) 1 Personne qui plonge ou qui fait de la plongée. Des plongeurs recherchent l'épave au fond du lac. 2 Personne qui fait la plonge dans un restaurant.

plot (nom masculin) Pièce métallique servant à établir un contact électrique.

plouf! (interjection) Mot qui imite le bruit d'un objet tombant dans l'eau.

ploutocratie (adjectif) Pouvoir des plus riches. Dans l'Antiquité, la ploutocratie régnait dans beaucoup de cités.

Prononciation [plutokrasi].

★ Ploutocratie vient du grec ploutos qui signifie « richesse ».

ployer (verbe) Conj. 6 Synonyme littéraire de courber. Le rameau ploie sous le poids de l'oiseau.

plucher voir pelucher.

pluviométrie

pluches (nom féminin pluriel) Synonyme familier de épluchage. Le soldat est de corvée de pluches de patate.

plucheux voir pelucheux.

plug-in (nom masculin) Logiciel utilitaire qui apporte de nouvelles fonctions à une application.

▶ Pluriel : des plug-ins.

pluie (nom téminin) 1 Eau qui tombe des nuages sous forme de gouttes. La pluie s'est mise à tomber. 2 Au sens figuré, très grand nombre. Les comédiens ont reçu une pluie de compliments. • Parler de la pluie et du beau temps: dire des choses banales, sans importance.

plumage (nom masculin) Ensemble des plumes d'un oiseau. Ce perroquet a un **plumage** multicolore splendide!

plumard (nom masculin) Synonyme familier de lit.

plume (nom féminin) 1 Chacune des tiges creuses, garnies de fines lamelles et de duvet, qui couvrent le corps des oiseaux. 2 Pointe métallique d'un stylo, qui sert à écrire.

★ Famille du mot : plumage, plumeau, plumer, plumet, plumier, porte-plume.

* Autrefois, on se servait de plumes d'oie pour écrire.

plumeau, eaux (nom masculin) Balayette garnie de plumes. Le **plumeau** sert à épousseter.

plumer (verbe) (conj. 3) Dépouiller un oiseau de ses plumes. Plumer un canard, un pigeon.

plumet (nom masculin) Bouquet de plumes qui orne une coiffure.

plumier (nom masculin) Boîte à compartiments servant à ranger les crayons et les stylos.

plum-pudding yoir pouding,

la plupart (nom féminin) Le plus grand nombre. La plupart des amis de Kevin sont à la même école que lui. • La plupart du temps : le plus souvent.

pluralisme (nom masculin) Existence de la pluralité. Le pluralisme politique est nécessaire à la démocratie.

pluralité (nom téminin) Fait de n'être pas unique. La démocratie respecte la pluralité des tendances politiques. (Syn. diversité.)

pluri- Élément tiré du latin *plures* qui signifie « plusieurs » (exemple : *pluricellulaire*).

pluricellulaire (adjectif et nom masculin) Qui est composé de plusieurs cellules. Les organismes pluricellulaires peuvent se développer. (Syn. multicellulaire, métazoaire. Contr. unicellulaire, protozoaire.)

pluriculturel, elle (adjectif) Qui est commun à plusieurs cultures, réunit plusieurs cultures.

pluridimensionnel, elle (adjectif) Qui a plusieurs dimensions. L'architecte a créé un espace pluridimensionnel.

pluridisciplinaire (adjectif) Qui réunit, porte sur plusieurs disciplines. En équitation, la compétition pluridisciplinaire comprend des épreuves de dressage et de saut d'obstacles. (Syn. interdisciplinaire.)

pluriel (nom masculin) Forme servant à désigner plusieurs personnes ou plusieurs choses. La plupart des noms et des adjectifs ont un « s » au pluriel. Le mot « fiançailles » ne s'emploie qu'au pluriel. (Cont. singulier.)

plurilinguisme (nom masculin) Fait de parler, d'utiliser plusieurs langues. *Le plurilinguisme* est très fréquent dans certaines régions d'Afrique.

① plus (adverbe) Sert à exprimer une quantité ou un degré supérieur. Il est plus rapide que toi. Zoé est bavarde, mais sa sœur l'est encore plus. * Auplus: au maximum. Cela vous coûtera 10 euros au plus (Contr. au moins.) * De plus ou en plus : en supplément ou en outre. * Le plus : sert à désigner le maximum, le degré le plus haut. De tous les coquillages, ce sont les huîtres que Pierre aime le plus.

plus (préposition) Sert à exprimer une addition. Sept plus deux égale neuf (7 + 2 = 9).

Prononciation [ply] devant une consonne et [plyz] devant une voyelle; [plys] en fin de phrase et comme signe de l'addition.

② plus (adverbe) Sert à exprimer, en relation avec «ne », que quelque chose ne continue pas. Le soleil brille, il ne pleut plus. • Non plus : équivaut à «aussi » dans une phrase négative. Il n'aime pas la soupe au chou et moi non plus.

Prononciation [ply].

plusieurs (déterminant) Plus d'un, plus d'une. J'ai rencontré plusieurs personnes.

plus-que-parfait (nom masculin) Temps du passé formé avec un auxiliaire à l'imparfait. Dans la phrase « je l'avais déjà lu », « lire » est au plusque-parfait

plus-value (nom téminin) Augmentation de la valeur d'un bien. Il a fait une plus-value en vendant sa maison.

► Pluriel : des plus-values.

plutonium (nom masculin) Matériau radioactif que l'on utilise dans la fabrication des bombes atomiques.

Prononciation [plytonjom].

plutôt (adverbe) 1 De préférence. Viens plutôt cet après-midi. 2 Assez. Il fait plutôt froid.

pluvial, ale, aux (adjectif) De la pluie. Les citernes reçoivent les eaux pluviales.

pluvieux, euse (adjectif) Où les pluies sont fréquentes. La Grande-Bretagne est un pays pluvieux.

pluvio- Élément tiré du latin *pluvia* qui signifie « pluie » (exemple : *pluviomètre*).

pluviomètre (nom masculin) Instrument servant à mesurer les quantités de pluie tombées dans un lieu.

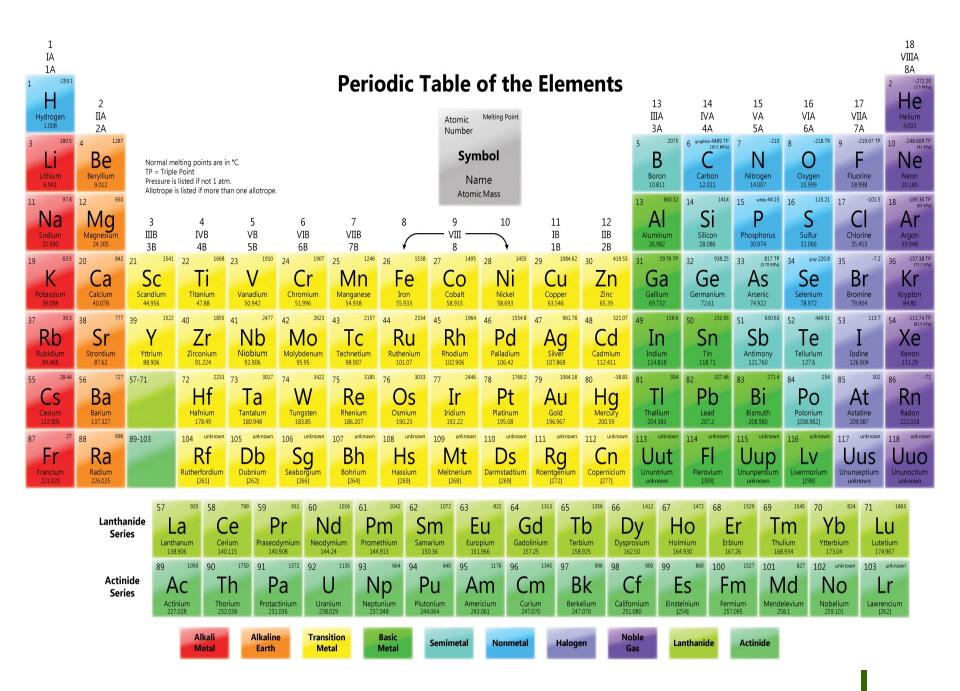
pluviométrie (nom féminin) Mesure de la quantité de pluie tombée.

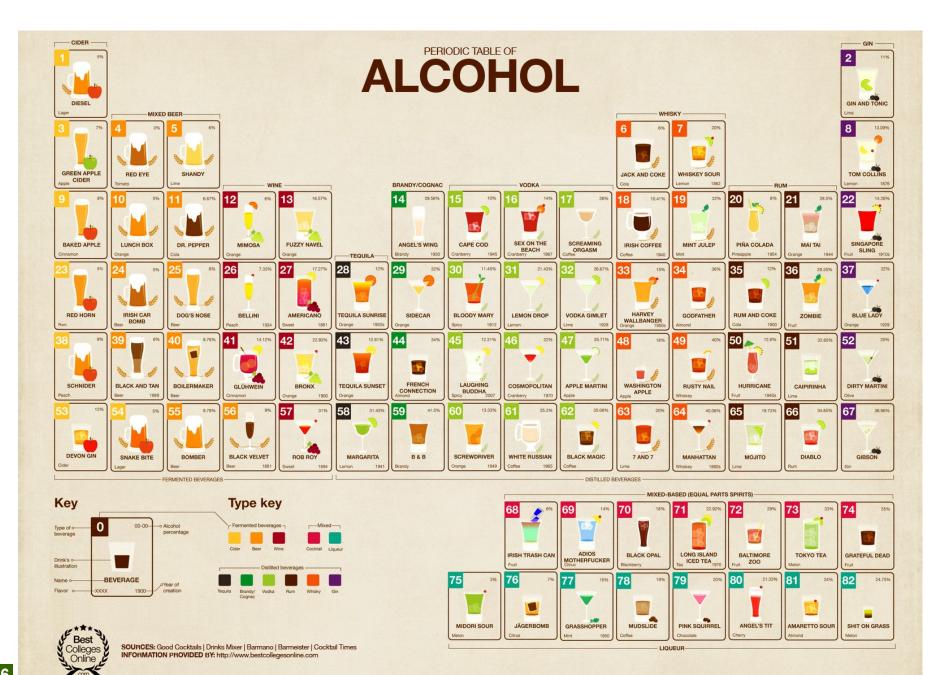
Code géographique



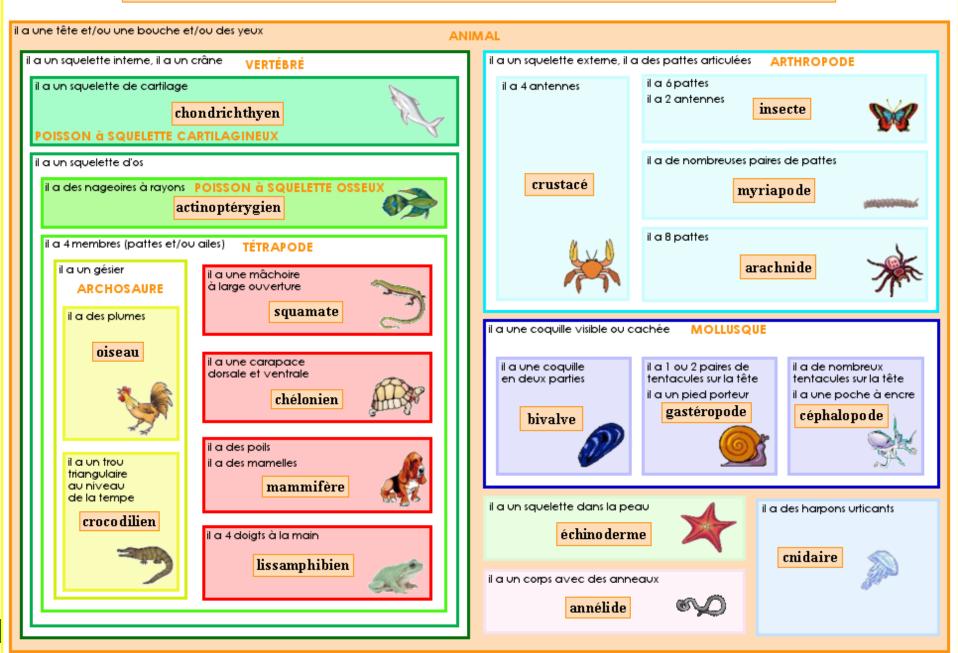
Région	Département	Commune	Commune
27	21	21230	Diénay
27	21	21231	Dijon
27	21	21232	Dompierre-en-
27	21	21233	Drambon
27	21	21234	Drée
27	21	21235	Duesme
27	21	21236	Ébaty
27	21	21237	Échalot
27	21	21238	Échannay
27	21	21239	Échenon
27	21	21240	Échevannes
27	21	21241	Échevronne
27	21	21242	Échigey
27	21	21243	Écutigny
27	21	21244	Éguilly
27	21	21245	Épagny
27	21	21246	Épernay-sous
27	21	21247	Époisses







CLASSIFICATION DES ANIMAUX EN GROUPES EMBOÎTÉS



Définition

Classifier, c'est

Regrouper systématiquement en classes, en catégories, des êtres, des choses ou des notions selon leurs caractères communs, d'après des critères préétablis, notamment afin d'en faciliter l'étude.

La classification est le résultat de cette opération.

Une nomenclature, c'est le support d'une classification

Liste énumérative présentant un caractère qualificatif et permettant soit un classement, soit une recherche, soit une référence

C'est un outil fédérateur : Langage et référence communs

Formellement, une nomenclature c'est :

- une structure arborescente
- des intitulés de postes
- des notes explicatives
- un corps de règles pour utiliser la nomenclature





Les nomenclatures en statistiques

Sans nomenclatures, pas de statistiques

Propriétés

Pertinence

Signification économique

Capacité de discrimination

Homogénéité des

postes

Hétérogénéité entre

postes

Clarté des frontières entre postes

Cohérence

Partitions emboîtées, Classement univoque

Comparabilité

Contraintes

Taille raisonnable

Coût d'élaboration et de gestion

Coût d'observation

Robustesse et pertinence des résultats

Documentation précise

Notes explicatives

Tables de passage

Outils de codification

Coût de mise à jour

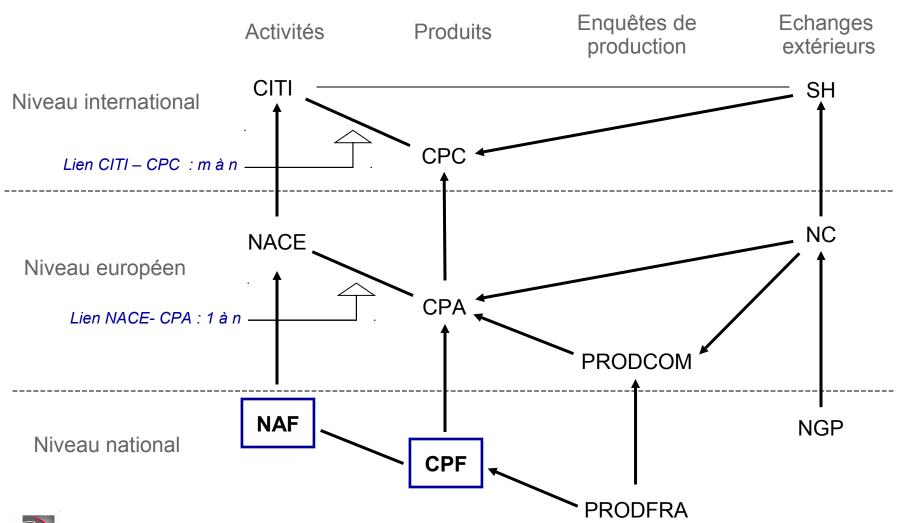
Arbitrage pertinence/continuité

Enjeu de comparabilité

Arbitrage pertinence/comparabilité



Réseau des principales nomenclatures économiques



Les acteurs

Niveau international (ONU)

Expert group (EG)

Technical Sub-Group (TSG)

Elaboration des nomenclatures économiques

Conduite des opérations de révision

Validation des nomenclatures de référence

Niveau européen (Eurostat)

Working Group Standards (WG)

Task-Force

Elaboration des nomenclatures économiques Européennes

Coordination des opérations de révision EU

Animation du réseau européen

Niveau national (Insee) ◆

Division Nomenclatures Economiques

Clotilde Masson

Marie-Madeleine Fuger

Participation à tous les travaux internationaux et européens

Gestion des nomenclatures françaises

Coordination nationales des travaux sur les nomenclatures

Expertise sur les nomenclatures

Formation



Nomenclatures économiques

Activités : NAF, Nomenclature d'Activités Française

Produits: CPF, Classification des Produits Française

Critères de classement pour les activités

Ce qui définit une activité économique : Input – process - output

Critères de classement pour les **produits**

De quelle activité ils résultent

Toutefois, il y a l'exception qui confirme la règle

Pour le commerce : commerce en magasin et hors magasin

Pour les produits : les franchises ne sont produites par une activité produits liés à plusieurs activités différentes



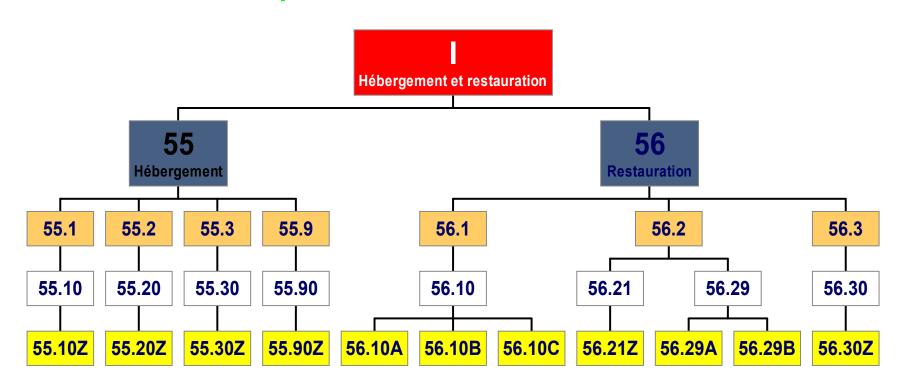
Nomenclatures d'activités : Codification et arborescence

```
21 Sections: 1 lettre
                                 Communs à la CITI, NACE 2 et NAF 2
     88 Divisions: 2 chiffres
       272 Groupes: 3 chiffres
02.1
         615 Classes: 4 chiffres
                                    Communs à la NACE 2 et NAF 2
02.10
          732 Sous-classes : 4-chiffres + 1 lettre : propres à la NAF 2
02.10Z
```



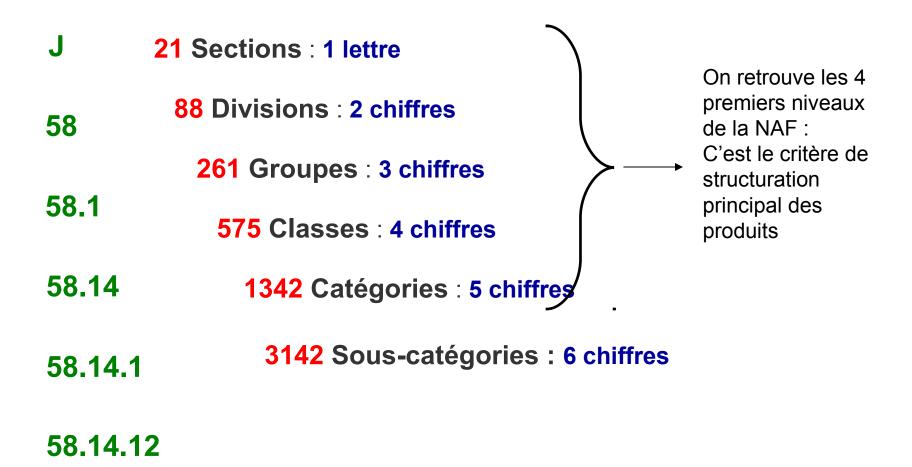
NAF rév. 2 : structure générale

Exemple d'arborescence : la section I





Nomenclature de produits : Codification et arborescence





Nomenclature d'activités

- Classe les différentes activités économiques selon des critères universels et objectifs

à l'exclusion de tous critères d'ordre juridique ou institutionnel

- C'est le résultat d'un choix conventionnel universellement reconnu

S'applique aux unités de production :

- qui exercent une ou plusieurs activités
- dont une seule est qualifiée de Principale

Activités et unités sont deux concepts distincts

N'a pas toujours été le cas (cf. diapos suivantes)



Quelques dates clés

1949	Nomenclature des entreprises, établissements et toutes activités collectives	
1959	NAE Nomenclature des activités économiques	Nomenclatures franco- françaises
1973	NAP Nomenclature d'activités et de produits	
1993	NAF Nomenclature d'activités française	
2003	NAF rév. 1 Nomenclature d'activités française révision 1	Nomenclatures emboîtées dans la NACE
2008	NAF rév. 2 Nomenclature d'activités française révision 2	



1949 : Nomenclature des entreprises, établissements et toutes activités collectives

	78-11	78-110	Bar, bar automatique (distributeur de sandwiches).
	78-12	78–120	Buyette, cabaret, estaminet.
D	78–13	78–130	Café, café-crèmerie, café-limonade-glaces, etc.
78-2	78-20	78–200	DÉBIT DE BOISSONS ANNEXÉ À UNE AUTRE ACTIVITÉ.
	78–21	78–210	Buvette dans un établissement de spectacle, de sports : théâtre cinéma, piscine, stade, plage
	78-22	78-220	Café-bal.
	78-23	78–230	Café-chantant, café-concert, café-spectacle.
	78-24	78-240	Café-épicerie.
	78-25	78-250	Café associé à une autre activité n. d. a.
78_3	78-30	78-300	DÉBIT DE TABAC AVEC DÉBIT DE BOISSONS : café-tabac, débit de tabac avec débit de vin.
	78-31	78-310	Café-tabac-épicerie.
	78-32	78-320	Café-tabac associé à une autre activité n, d. a. : café-tabac-hôtel.



1959 : Nomenclature des activités économiques

	the property of the 44	
050	050-0	ENTREPRISES DE TRAVAUX AGRICOLES A FAÇON (à activités multiples).
	050-1	Entreprise de travaux agricoles à activités multiples (n. d. a.).
	050-9	Coopérative agricole à activités multiples : C. U. M. A. (coopérative d'utilisation de matériel agricole), etc.
051	051-0	ENTREPRISE DE TRAVAUX A FAÇON, DE CULTURE, D'ENTRETIEN, DE RECOLTE
	051-1	Entreprise de labourage, de défonçage au tracteur, de défrichement de landes, de fauchage.
	051-2	Entreprise de binage, hersage, sarclage, semage à la main ou à la machine.
	051-3	Traitement des arbres fruitiers, des vignes : pulvérisation, sulfatage, sulfurage.
	051-9	Coopérative de travaux de culture, d'entretien et de récolte.
052	052-0	ENTREPRISE DE BATTAGE DE GRAINS
	052-1	Entreprise de battage de grains : entreprise de moissonnage-battage.



2003 - NAF rév.1

2008 - NAF rév.2

Section H: HOTELS ET RESTAURANTS

CITI NACE NAF INTITULÉS Н Н н HÔTELS ET RESTAURANTS HÔTELS ET RESTAURANTS HA HA HÔTELS ET RESTAURANTS 55 55 55 55.1 551 55.1 Hôtels Hôtels 5510 55.10 55.1A Hôtels touristiques avec restaurant 55.1C Hôtels touristiques sans restaurant 55.1E Autres hôtels 55.2 55.2 Autres moyens d'hébergement de courte durée 55.21 55.2A Auberges de jeunesse et refuges 55.22 55.2C Exploitation de terrains de camping 55.23 Moyens d'hébergement divers 55.2E Autre hébergement touristique Hébergement collectif non touristique 55.2F 55.3 552 55.3 Restaurants 5520 55.30 Restaurants 55.3A Restauration de type traditionnel 55.3B Restauration de type rapide 55.4 Cafés 55.4 55.40 Cafés 55.4A Cafés tabacs 55.4B Débits de boisson 55.4C Discothèques 55.5 55.5 Cantines et traiteurs 55.51 55.5A Cantines et restaurants d'entreprises 55.52 Traiteurs 55.5C Restauration collective sous contrat 55.5D Traiteurs, organisation de réceptions

Section I: HEBERGEMENT ET RESTAURATION

CITI	NACE / NAF	Intitulé des postes de la NAF rév. 2
I .	1	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION
55	55	Hébergement
551 5510	55.1 55.10 55.10Z	Hôtels et hébergement similaire Hôtels et hébergement similaire Hôtels et hébergement similaire
	55.2 55.20 55.20Z	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
552 5520	55.3 55.30 55.30Z	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
559 5590	55.9 55.90 55.90Z	Autres hébergements Autres hébergements Autres hébergements
56	56	Restauration
561 5610	56.1 56.10 56.10A 56.10B 56.10C	Restaurants et services de restauration mobile Restaurants et services de restauration mobile Restauration traditionnelle Cafétérias et autres libres-services Restauration de type rapide
562 5621	56.2 56.21 56.21Z	Traiteurs et autres services de restauration Services des traiteurs Services des traiteurs
5629	56.29 56.29A 56.29B	Autres services de restauration Restauration collective sous contrat Autres services de restauration n.c.a.
563 5630	56.3 56.30 56.30Z	Débits de boissons Débits de boissons Débits de boissons

NAF: caractéristiques

La NAF : nomenclature d'activités française

Déclinaison nationale de la NACE et de la CITI

Version courante : NAF rév.2 (depuis le 1er janvier 2008), encadrée par le décret n° 2007-1888 du 26 décembre 2007

La NAF organise les activités économiques sans critère juridique, de mode opératoire, de marché

- **Aucune distinction** selon le régime de propriété, la forme juridique, le mode d'exploitation
 - entre production formelle et production informelle
 - entre production légale et production illégale
 - entre activités marchandes et activités non marchandes

Référence pour la description des activités exercées par les entreprises

- → activité principale (APE) et activités secondaires
- → définition des secteurs d'activité
- → définition des branches



NAF: référence pour la variable APE

A la création d'une unité dans SIRENE

Codage d'un libellé déclaré (SICORE)

⇒ limites et contraintes du codage automatique

En régime courant : utilisation de données quantifiées

Enquêtes statistiques : EAP et ESA (échantillons)

Algorithmes de calcul de l'APE

Enquêtes d'Amélioration du Répertoire SIRENE (EAR)

Amélioration du classement de certaines sous-populations Contentieux avec entreprises



Détermination de l'APE

Définition APE : c'est l'activité qui contribue le plus à la Valeur Ajoutée de l'unité

- Application de la <u>méthode top-down</u> pour assurer la cohérence du classement à tous les niveaux de la nomenclature
- Prise en compte de l'ensemble des activités exercées
- Estimation de la VA par un proxy (CA, effectif...)

Critères additionnels:

- Spécialisation pour le commerce (46 & 47)
- en magasin / hors magasin (47)
- Critère de propriété (cas des activités sous-traitées)

Traitement des activités intégrées :

- Suit la règle générale
- Mais, très sensible au choix du proxy



La méthode « top-down »

Cas d'une entreprise qui : Part de la VA dans le CA total

 cultive des fruits 	30 %
--	------

•	Fait de la confiture	20 %
---	----------------------	------

•	Fait des glaces et des sorbets	15 %
---	--------------------------------	------

- Exploite une table d'hôte 20 %
- Vend de l'huile d'olive de la région
 15 %

Question : quelle va être son activité principale ?









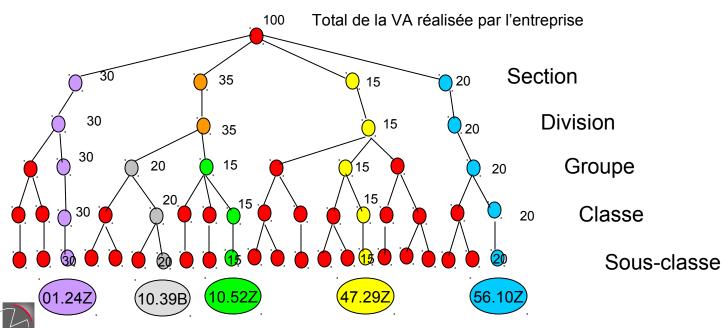


La méthode « top-down »

1ère étape classer chaque branche d'activité dans la NAF

Culture de fruits	01.24Z
Fabrication de confiture	10.39B
Fabrication de glaces et sorbets	10.52Z
Vente d'huile d'olive	47.29Z
Exploitation de table d'hôte	56.10Z

2ème étape : agréger selon l'arborescence de la NAF



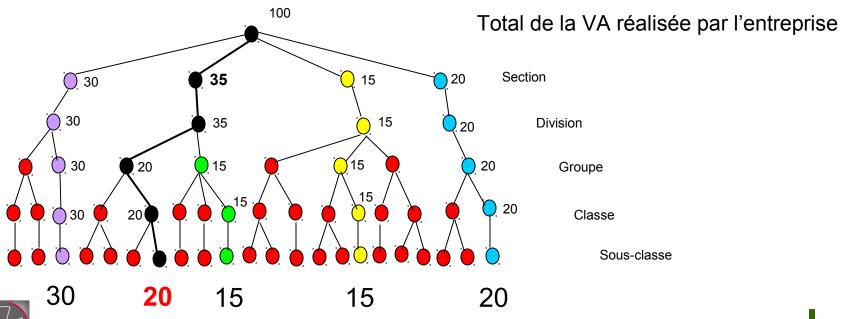
La méthode « top-down »

3ème étape : redescendre dans l'arborescence de la NAF

en sélectionnant l'activité la plus importante

Activité principale de l'entreprise : 10.39B

fabrication de confitures



Le code APE, victime de son succès ?

Le code APE : caractéristique essentielle pour la statistique d'entreprise

Information publique, accessible à tous, EXHAUSTIVE

Indicateur synthétique

Transcrit sous forme de code

Très pratique à utiliser dans les systèmes d'information

La tentation est grande d'en user, voire d'en abuser en lui conférant des qualités supposées ou imaginaires

Dans la communauté statistique

Chez les partenaires du répertoire SIRENE

Chez les organismes de la sphère sociale et fiscale

Dans le secteur privé

Malgré un cadre légal très clair :

Extrait du Décret n° 2007-1888 du 26 décembre 2007

Art. 5. – I. – L'attribution par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), à des fins statistiques, d'un code caractérisant l'activité principale exercée (APE) en référence à la nomenclature d'activités ne saurait suffire à créer des droits ou des obligations en faveur ou à charge des unités concernées.



Limites du code APE

Résumer l'ensemble des activités d'une entreprise dans un unique code est, par nature, réducteur

Le code APE d'une entreprise ne donne, par lui-même, aucune indication de l'ensemble des activités qu'elle exerce, ni de leur éventuelle diversité

Utilisations contestables en statistiques : assimiler unités et classement sectoriel d'unités

Station-service

Hôtel-restaurant

Camping et résidence de plein-air

Utilisation du code APE pour la cartographie

Le code APE de l'entreprise n'informe pas, par exemple, sur le caractère artistique ou artisanal des activités, ni sur le statut, ni sur la nature des revenus que procurent les biens ou services produits

Utilisations contestables par des administrations sociales ou fiscales, où certaines procédures de gestion lient rigidement le code APE à des statuts ouvrant des droits ou créant des obligations pour les entreprises

Taxis et VTC



Conclusion

Les nomenclatures sont des outils fondamentaux et incontournables pour tout statisticien.

C'est vrai tout particulièrement pour la NAF : pas un seul domaine de l'INSEE, production, études et diffusion n'y échappe.

La variable clef est le code APE duquel dépend grandement la qualité de la production statistique et des études de l'INSEE.

Chacun d'entre nous peut et doit contribuer à sa qualité

L'information sur la NAF et sur le code APE doit être partagée et promue

- auprès de tous les statisticiens
- auprès des partenaires et autres organismes

Tous les dysfonctionnements constatés méritent d'être signalés, en vue d'être enrayés



Usages et mésusages du code APE

Merci de votre attention!

Contact: Clotilde Masson & Marie-Madeleine Fuger

Insee

18 bd Adolphe-Pinard 75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr





(coût d'un appel local)

du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00



Les nomenclatures économiques

De leur usage et intérêt

Marie-Madeleine FUGER Clotilde MASSON

















pliable

droit du pli. 2 Cartes ramassées par le gagnant. Laura a déjà fait plusieurs plis. (Syn. levée.) 3 Synonyme de lettre. Le facteur lui a remis un pli. • Mise en plis: opération qui consiste à enrouler les cheveux mouillés sur des rouleaux pour les faire boucler. • Prendre le pli: prendre l'Phabitude.

pliable (adjectif) Qui peut se plier. Ils ont acheté un lit pliable pour le bébé.

pliage (nom masculin) Feuille de papier pliée en forme d'objet ou d'animal. Myriam et Xavier font des cocottes en papier, des fusées et toutes sortes de pliages.

pliant, ante (adjectif) Conçu pour être plié. Le menuisier a un mètre pliant dans sa poche.

plier (verbe) (conj. 10) 1 Rabattre une partie d'un objet sur l'autre. Yann plie sa feuille pour la mettre dans l'enveloppe. (cont. déplier.) 2 Rabattre les unes sur les autres les parties d'un objet articulé. Elle plie son éventail. 3 Se courber. Le roseau plie facilement. 4 Se plier : se soumettre ou s'adapter par force. Il a bien fallu se plier aux ordres donnés.

★ Famille du mot : dépliant, déplier, pli, pliable, pliage, pliant, pliure, repli, replier.

plinthe (nom féminin) Planche appliquée au bas d'une cloison. Les plinthes cachent entièrement les fils électriques.

pliocène (nom masculin et adjectif) Cinquième époque du tertiaire qui a commencé il y a 5,5 millions d'années et s'est terminée il y a 1,8 million d'années. Il y a eu plusieurs soulèvements de chaînes de montagne au pliocène.

★ Pliocène vient des mots grecs pleión qui signifie « plus » et kainos qui signifie « récent ».

plissement (nom masculin) Déformation de l'écorce terrestre qui se plisse. *Un plissement de terrain.*

plisser (verbe) (conj. 3) 1 Orner ou marquer de plis. Noémie porte une jupe plissée. Quand Benjamin est très attentif, il plisse le front. (Syn. troncer.) 2 Faire des plis. Ses chaussettes plissent.

pliure (nom téminin) Marque qui reste à l'endroit où une chose est pliée habituellement. Maman a rallongé le jean de David, mais on voit la pliure de l'ourlet précédent.

plomb (non masculin) 1 Métal gris, lourd et très malléable. On fait des tuyaux, des balléss, des poids avec le plomb. 2 Grain de ce métal qui garnit une cartouche de chasse. 3 Morceau de métal utilisé pour alourdir une ligne de pêche. 4 Fusible d'un circuit électrique fait de fils de ce métal. Les plombs fondent et coupent le courant si celui-ci est trop intense.

★ Famille du mot : plombage, plomber, plomberie, plombier.

plombage (nom masculin) Alliage qui sert à plomber une dent.

Dictionnaire

plomber (verbe) (conj. 3) 1 Boucher une dent cariée avec un alliage ou un ciment. Quand une dent se gâte, il faut aussitôt se la faire plomber. 2 Alourdir avec du plomb. Le pêcheur plombe ses filets

plomberie (nom téminin) 1 Métier de plombier. Un entrepreneur en plomberie. 2 Ensemble des canalisations d'une maison. La plomberie est vieille, il faudrait la refaire.

plombier (nom masculin) Ouvrier qui installe ou répare les canalisations, les sanitaires. Le plombier est venu déboucher le layaba.

plonge (nom téminin) • Faire la plonge : dans la langue familière, laver la vaisselle dans un restaurant, un café.

plongeant, ante (adjectif) Dirigé de haut en bas. De la terrasse de l'hôtel, on a une vue plongeante sur la vallée.

plongée (nom féminin) Sport qui consiste à plonger sous l'eau pour pêcher ou explorer les fonds sous-marins. Son équipement de plongée comporte une combinaison, un masque et des palmes.

plongeoir (nom masculin) Tremplin d'où l'on plonge. Clément hésite encore à sauter du grand plongeoir.

plongeon (nom masculin) Action de plonger. Odile a réussi un plongeon de trois mêtres.

plonger (verbe) (conj. 5) 1 Sauter dans l'eau la tête la première. L'homme a plongé dans la rivière pour sauver l'enfant qui se noyait. 2 Enfoncer dans un liquide. Maman plonge la louche dans la soupière. Sarah se plonge avec plaisir dans la baignoire. 3 Introduire profondément. Yann plonge la main dans le paquet de bonbons. 4 Mettre dans tel état. Cette nouvelle les a plongés dans la stupeur. 5 Se plonger : se livrer tout entier à une occupation. Ursula s'est plongée dans la lecture d'une BD. (Syn. s'absorber.)

★ Famille du mot : plonge, plongeant, plongée, plongeoir, plongeon, plongeur.

plongeur, euse (nom) 1 Personne qui plonge ou qui fait de la plongée. Des plongeurs recherchent l'épave au fond du lac. 2 Personne qui fait la plonge dans un restaurant.

plot (nom masculin) Pièce métallique servant à établir un contact électrique.

plouf! (interjection) Mot qui imite le bruit d'un objet tombant dans l'eau.

ploutocratie (adjectif) Pouvoir des plus riches.

Dans l'Antiquité, la ploutocratie régnait dans beaucoup de cités.

Prononciation [plutokrasi].

★ Ploutocratie vient du grec ploutos qui signifie « richesse ».

ployer (verbe) (con). 6) Synonyme littéraire de courber. Le rameau ploie sous le poids de l'oiseau. plucher Voir pelucher.

pluviométrie

pluches (nom téminin pluriel) Synonyme familier de épluchage. Le soldat est de corvée de pluches de patate.

plucheux voir pelucheux,

plug-in (nom masculin) Logiciel utilitaire qui apporte de nouvelles fonctions à une application.

▶ Pluriel: des plug-ins.

pluie (nom téminin) 1 Eau qui tombe des nuages sous forme de gouttes. La pluie s'est miss à tomber. 2 Au sens figuré, très grand nombre. Les comédiens ont reçu une pluie de compliments. * Parler de la pluie et du beau temps; dire des choses banales, sans importance.

plumage (nom masculin) Ensemble des plumes d'un oiseau. Ce perroquet a un plumage multicolore splendide!

plumard (nom masculin) Synonyme familier de lit.

plume (nom féminin) 1 Chacune des tiges creuses, garnies de fines lamelles et de duvet, qui couvrent le corps des oiseaux. 2 Pointe métallique d'un stylo, qui sert à écrire.

★ Famille du mot : plumage, plumeau, plumer, plumet, plumier, porte-plume.

* Autrefois, on se servait de plumes d'oie pour écrire.

plumeau, eaux (nom masculin) Balayette garnie de plumes. Le plumeau sert à épousseter.

plumer (verbe) (2011). 3 Dépouiller un oiseau de ses plumes. Plumer un canard, un pigeon.

plumet (nom masculin) Bouquet de plumes qui orne une coiffure.

plumier (nom masculin) Boîte à compartiments servant à ranger les cravons et les stylos.

plum-pudding voir pouding.

la plupart (nom féminin) Le plus grand nombre. La plupart des amis de Kevin sont à la même école que lui. • La plupart du temps : le plus souvent.

pluralisme (nom masculin) Existence de la pluralité. Le pluralisme politique est nécessaire à la démocratie

pluralité (nom téminin) Fait de n'être pas unique. La démocratie respecte la pluralité des tendances politiques. (Syn. diversité.)

pluri- Élément tiré du latin *plures* qui signifie « plusieurs » (exemple : *pluricellulaire*).

pluricellulaire (adjectif et nom masculin) Qui est composé de plusieurs cellules. Les organismes pluricellulaires peuvent se développer. (Syn. multicellulaire, métazoaire. Contr. unicellulaire, protozoaire.)

pluriculturel, elle (adjectif) Qui est commun à plusieurs cultures, réunit plusieurs cultures.

pluridimensionnel, elle (adjectif) Qui a plusieurs dimensions. L'architecte a créé un espace pluridimensionnel.

pluridisciplinaire (adjectif) Qui réunit, porte sur plusieurs disciplines. En équitation, la compétition pluridisciplinaire comprend des épreuves de dressage et de saut d'obstacles. (Syn. interdisciplinaire.)

pluriel (nom masculin) Forme servant à désigner plusieurs personnes ou plusieurs choses. La plupart des noms et des adjectifs ont un « s » au pluriel. Le mot « fiançailles » ne s'emploie qu'au pluriel. (Contr. sinoulier.)

plurilinguisme (nom masculin) Fait de parler, d'utiliser plusieurs langues. Le plurilinguisme est très fréquent dans certaines régions d'Afrique.

① plus (adverbe) Sert à exprimer une quantité ou un degré supérieur. Il est plus rapide que toi. Zoé est bavarde, mais sa sœur l'est encore plus. * Auplus: au maximum. Cela vous coûtera 10 euros au plus. (Contr. au moins.) * De plus ou en plus : en supplément ou en outre. * Le plus : sert à désigner le maximum, le degré le plus haut. De tous les coquillages, ce sont les huîtres que Pierre aime le plus.

plus (préposition) Sert à exprimer une addition. Sept plus deux égale neuf (7 + 2 = 9).

Pronociation [ply] devant une consonne et [plyz] devant une voyelle ; [plys] en fin de phrase et comme signe de l'addition.

2 plus (adverbe) Sert à exprimer, en relation avec «ne », que quelque chose ne continue pas. Le soleil brille, il ne pleut plus. Non plus: équivaut à « aussi » dans une phrase négative. Il n'aime pas la soupe au chou et moi non plus.

Prononciation [ply].

plusieurs (déterminant) Plus d'un, plus d'une.

J'ai rencontré plusieurs personnes.

plus-que-parfait (nom masculin) Temps du passé formé avec un auxiliaire à l'imparfait. Dans la phrase « je l'avais déjà lu », « lire » est au plusque-parfait.

plus-value (nom téminin) Augmentation de la valeur d'un bien. Il a fait une plus-value en vendant sa maison.

► Pluriel : des plus-values.

plutonium (nom masculin) Matériau radioactif que l'on utilise dans la fabrication des bombes atomiques.

Prononciation [plytonjom].

plutôt (adverbe) 1 De préférence. Viens plutôt cet après-midi. 2 Assez. Il fait plutôt froid.

pluvial, ale, aux (adjectif) De la pluie. Les citernes reçoivent les eaux pluviales.

pluvieux, euse (adjectif) Où les pluies sont fréquentes. La Grande-Bretagne est un pays pluvieux.

pluvio- Élément tiré du latin *pluvia* qui signifie « pluie » (exemple : *pluviomètre*).

pluviomètre (nom masculin) Instrument servant à mesurer les quantités de pluie tombées dans un lieu.

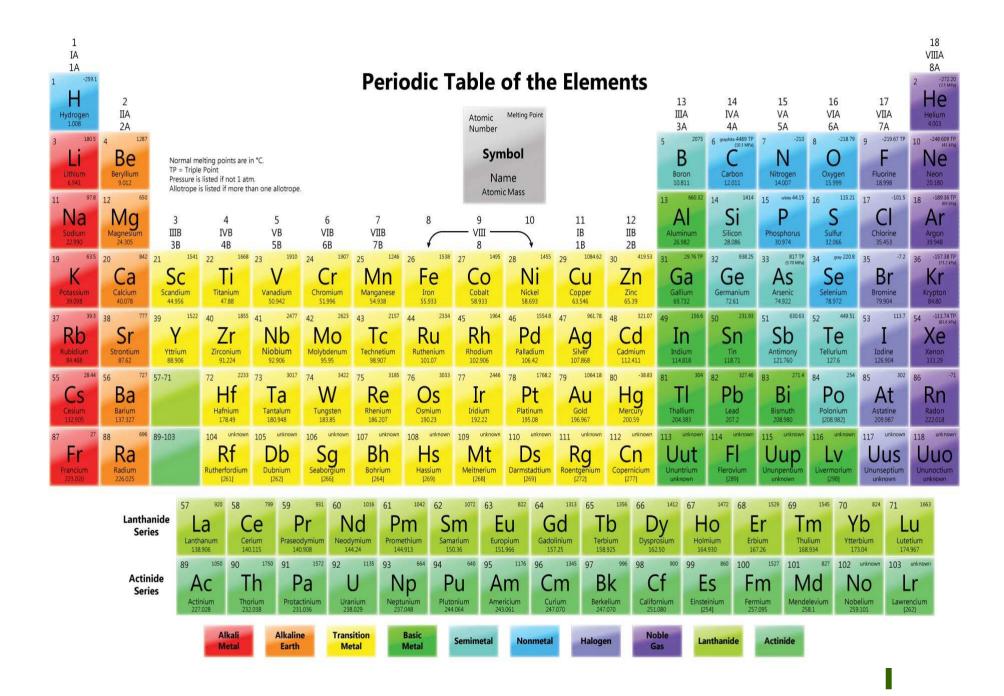
pluviométrie (nom téminin) Mesure de la quantité de pluie tombée.

Code géographique

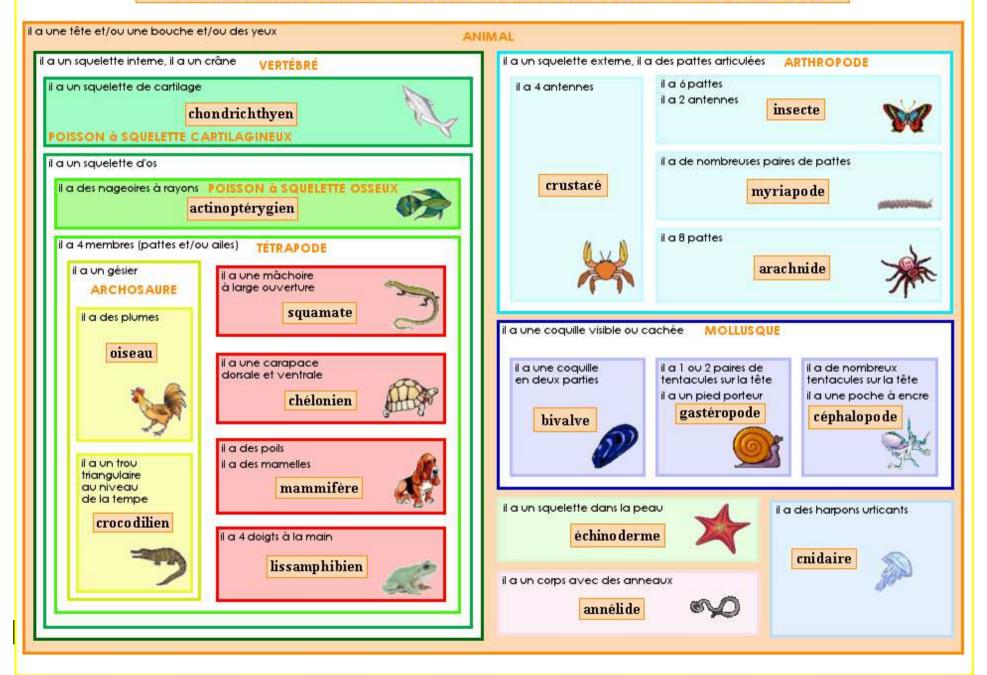


Région	Département	Commune	Commune
27	21	21230	Diénay
27	21	21231	Dijon
27	21	21232	Dompierre-en-
27	21	21233	Drambon
27	21	21234	Drée
27	21	21235	Duesme
27	21	21236	Ébaty
27	21	21237	Échalot
27	21	21238	Échannay
27	21	21239	Échenon
27	21	21240	Échevannes
27	21	21241	Échevronne
27	21	21242	Échigey
27	21	21243	Écutigny
27	21	21244	Éguilly
27	21	21245	Épagny
27	21	21246	Épernay-sous
27	21	21247	Époisses





CLASSIFICATION DES ANIMAUX EN GROUPES EMBOÎTÉS



Définition

Classifier, c'est

Regrouper systématiquement en classes, en catégories, des êtres, des choses ou des notions selon leurs caractères communs, d'après des critères préétablis, notamment afin d'en faciliter l'étude.

La classification est le résultat de cette opération.

Une nomenclature, c'est le support d'une classification

Liste énumérative présentant un caractère qualificatif et permettant soit un classement, soit une recherche, soit une référence

C'est un outil fédérateur : Langage et référence communs

Formellement, une nomenclature c'est :

- une structure arborescente
- des intitulés de postes
- des notes explicatives
- un corps de règles pour utiliser la nomenclature





Les nomenclatures en statistiques

Sans nomenclatures, pas de statistiques

Propriétés

Pertinence

Signification économique

Capacité de discrimination

Homogénéité des

postes

Hétérogénéité entre

postes

Clarté des frontières

entre postes

Cohérence

Partitions emboîtées, Classement univoque

Comparabilité

Contraintes

Taille raisonnable

Coût d'élaboration et de gestion

Coût d'observation

Robustesse et pertinence des résultats

Documentation précise

Notes explicatives

Tables de passage

Outils de codification

Coût de mise à jour

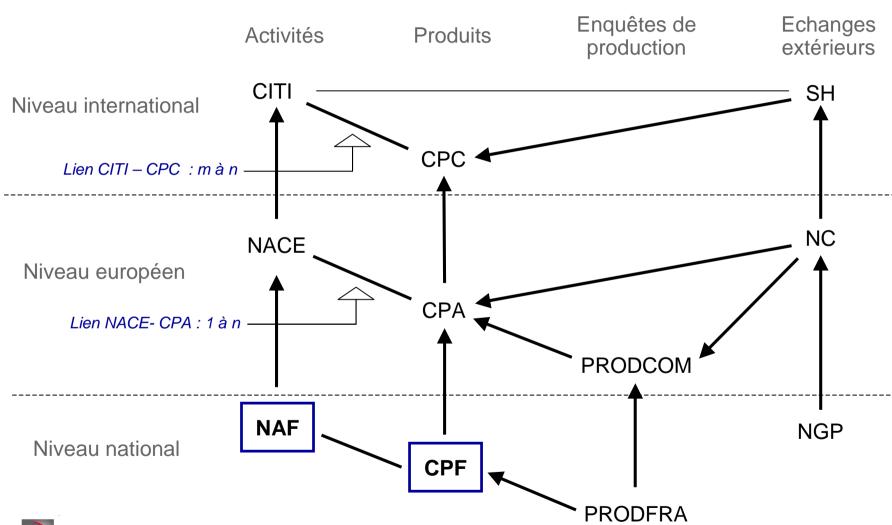
Arbitrage pertinence/continuité

Enjeu de comparabilité

Arbitrage pertinence/comparabilité



Réseau des principales nomenclatures économiques



Nomenclatures économiques

Pour mémoire

En France, sont utilisées :

Activités : NAF, Nomenclature d'Activités Française

Produits: CPF, Classification des Produits Française

Critères de classement pour les activités

Ce qui définit une activité économique : Input – process - output

Critères de classement pour les produits

De quelle activité ils résultent

Toutefois, il y a l'exception qui confirme la règle

Pour le commerce : commerce en magasin et hors magasin Pour les produits : les franchises ne sont produites par une activité

produits liés à plusieurs activités différentes



Nomenclatures d'activités : Codification et arborescence

A 21 Sections : 1 lettre

02 88 Divisions : 2 chiffres

Communs à la CITI, NACE 2 et NAF 2

02.1 272 Groupes : **3 chiffres**

02.10 615 Classes : 4 chiffres

Communs à la NACE 2 et NAF 2

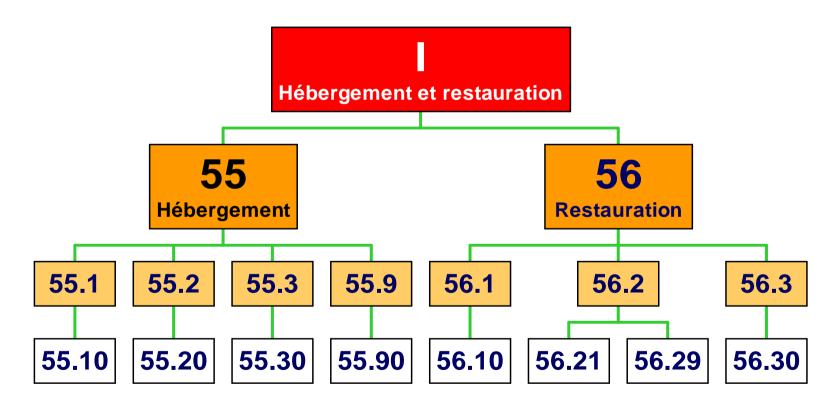
Pour mémoire

02.10Z 732 Sous-classes : 4 chiffres + 1 lettre : propres à la NAF 2



NACE rév. 2 : structure générale

Exemple d'arborescence : la section l





Nomenclature de produits : Codification et arborescence



58.14.1 1342 Catégories : 5 chiffres

58.14.12 3142 Sous-catégories : 6 chiffres

575 Classes: 4 chiffres



58.14

Nomenclature d'activités

- Classe les différentes activités économiques selon des critères universels et objectifs

à l'exclusion de tous critères d'ordre juridique ou institutionnel

- C'est le résultat d'un choix conventionnel universellement reconnu

S'applique aux unités de production :

- qui exercent une ou plusieurs activités
- dont une seule est qualifiée de Principale

Activités et unités sont deux concepts distincts

N'a pas toujours été le cas (cf. diapo suivante)



2003 - NAF rév.1

2008 - NAF rév.2

Section H: HOTELS ET RESTAURANTS

CITI	NACE	NAF	INTITULÉS
н	Н	Н	HÔTELS ET RESTAURANTS
-	HA	НА	HÔTELS ET RESTAURANTS
55	55	55	HÔTELS ET RESTAURANTS
551 5510	55.1 55.10	55.1	Hôtels Hôtels
0010	00.10	55.1A	Hôtels touristiques avec restaurant
		55.1C	Hôtels touristiques sans restaurant
		55.1E	Autres hôtels
	55.2	55.2	Autres moyens d'hébergement de courte durée
	55.21	55.2A	Auberges de jeunesse et refuges
	55.22	55.2C	Exploitation de terrains de camping
	55.23		Moyens d'hébergement divers
		55.2E 55.2F	Autre hébergement touristique
		55.2F	Hébergement collectif non touristique
552	55.3	55.3	Restaurants
5520	55.30		Restaurants
		55.3A	Restauration de type traditionnel
		55.3B	Restauration de type rapide
	55.4	55.4	Cafés
	55.40		Cafés
		55.4A 55.4B	Cafés tabacs Débits de boisson
		55.4B 55.4C	Discothèques
		55.4C	Disconieques
	55.5	55.5	Cantines et traiteurs
	55.51 55.52	55.5A	Cantines et restaurants d'entreprises Traiteurs
		55.5C	Restauration collective sous contrat
		55.5D	Traiteurs, organisation de réceptions

Section I: HEBERGEMENT ET RESTAURATION

CITI	NACE / NAF	Intitulé des postes de la NAF rév. 2
I	1	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION
55	55	Hébergement
551 5510	55.1 55.10 55.10Z	Hôtels et hébergement similaire Hôtels et hébergement similaire Hôtels et hébergement similaire
	55.2 55.20 55.20Z	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
5 52 5520	55.3 55.30 55.30Z	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisir Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
559	55.9	Autres hébergements
5590	55.90 55.90Z	Autres hébergements Autres hébergements
56	56	Restauration
561	56.1	Restaurants et services de restauration mobile
5610	56.10	Restaurants et services de restauration mobile
	56.10A	Restauration traditionnelle
	56.10B	Cafétérias et autres libres-services
	56.10C	Restauration de type rapide
562	56.2	Traiteurs et autres services de restauration
5621	56.21	Services des traiteurs
	56.21Z	Services des traiteurs
5629	56.29	Autres services de restauration
	56.29A 56.29B	Restauration collective sous contrat Autres services de restauration n.c.a.
563	56.3	Débits de boissons
5630	56.30	Débits de boissons
	56.30Z	Débits de boissons

NAF: caractéristiques

La NAF : nomenclature d'activités française

Déclinaison nationale de la NACE et de la CITI

Version courante : NAF rév.2 (depuis le 1er janvier 2008), encadrée par le décret n° 2007-1888 du 26 décembre 2007

La NAF organise les activités économiques sans critère juridique, de mode opératoire, de marché

- **Aucune distinction** selon le régime de propriété, la forme juridique, le mode d'exploitation
 - entre production formelle et production informelle
 - entre production légale et production illégale
 - entre activités marchandes et activités non marchandes

Référence pour la description des activités exercées par les entreprises

- → activité principale (APE) et activités secondaires
- → définition des secteurs d'activité
- → définition des branches



NAF: référence pour la variable APE

A la création d'une unité dans SIRENE

Codage d'un libellé d'activité déclaré

En régime courant : utilisation de données quantifiées

Enquêtes statistiques : enquêtes structurelles

Algorithmes de calcul de l'APE

Enquêtes d'Amélioration du Répertoire SIRENE (EAR)

Amélioration du classement de certaines sous-populations Contentieux avec entreprises



Nomenclature & code APE

Le code APE : caractéristique essentielle pour la statistique d'entreprise

Information EXHAUSTIVE (attribuée à chaque unité du répertoire)

Indicateur synthétique

Transcrit sous forme de code

Très pratique à utiliser dans les systèmes d'information

La tentation est grande d'en user, voire d'en abuser en lui conférant des qualités supposées ou imaginaires

Dans la communauté statistique

Dans les administrations et les organismes

Dans le secteur privé

Résumer l'ensemble des activités d'une entreprise dans un unique code est, par nature, réducteur : le code APE d'une entreprise ne donne, par lui-même, aucune indication de l'ensemble des activités qu'elle exerce, ni de leur éventuelle diversité

Le code APE de l'entreprise n'informe pas, par exemple, sur le caractère artistique ou artisanal des activités, ni sur le statut, ni sur la nature des revenus que procurent les biens ou services produits

Conclusion

Les nomenclatures sont des outils fondamentaux et incontournables pour tout statisticien.

C'est vrai tout particulièrement pour la NACE et la CITI (ou ses déclinaisons nationales) : pas un seul domaine statistique : production, études et diffusion n'y échappe.

La variable clef est le code APE duquel dépend grandement la qualité de la production statistique et des études des INS.

Chacun d'entre nous peut et doit contribuer à sa qualité

L'information sur la nomenclature et sur le code APE doit être partagée et promue

- auprès de tous les statisticiens
- auprès des partenaires et autres organismes



De l'usage et intérêt des nomenclatures

Merci de votre attention!

Contact:

Clotilde Masson & Marie-Madeleine Fuger

Insee

18 bd Adolphe-Pinard 75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr





Informations statistiques: www.insee.fr / Contacter l'Insee 09 72 72 4000 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00



Les nomenclatures économiques

Nomenclatures agrégées

Marie-Madeleine FUGER Clotilde MASSON













Agrégations alternatives

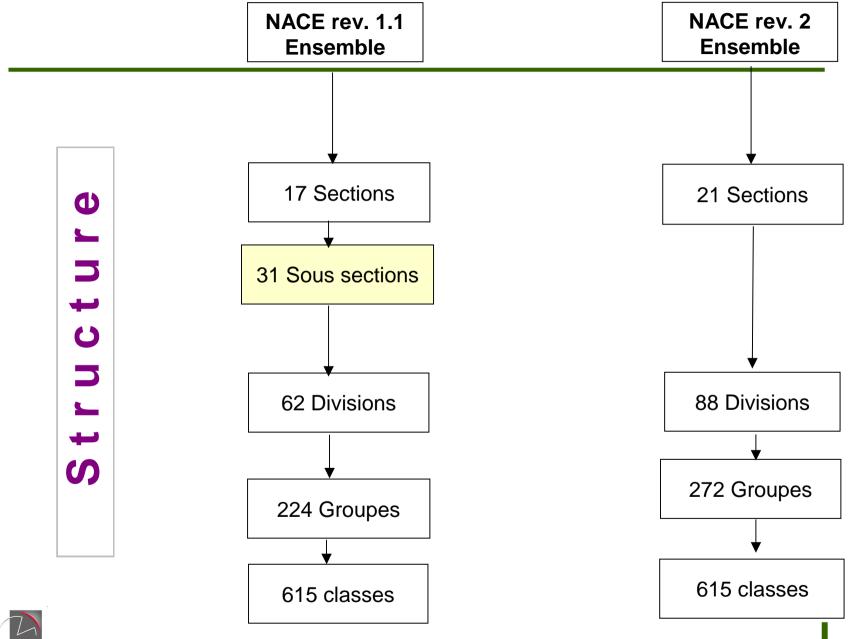
C'est très tentant d'élaborer des regroupements ad-hoc pour toutes sortes de domaines

Pourtant les conséquences (message peu clair, confusion entre domaines, ...) militent contre les regroupements alternatifs.

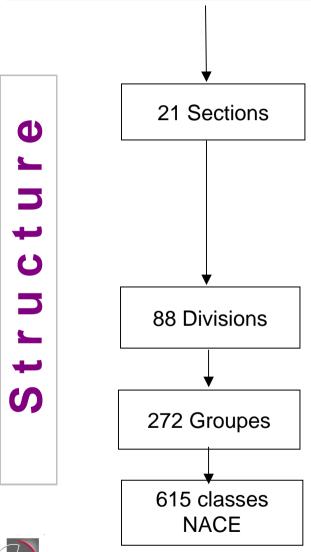
L'ONU en retient 4 :

- adapté aux rapports des Comptes Nationaux
- le secteur des TIC
- des regroupements pour le secteur informel
- adaptation pour les institutions à but non lucratif

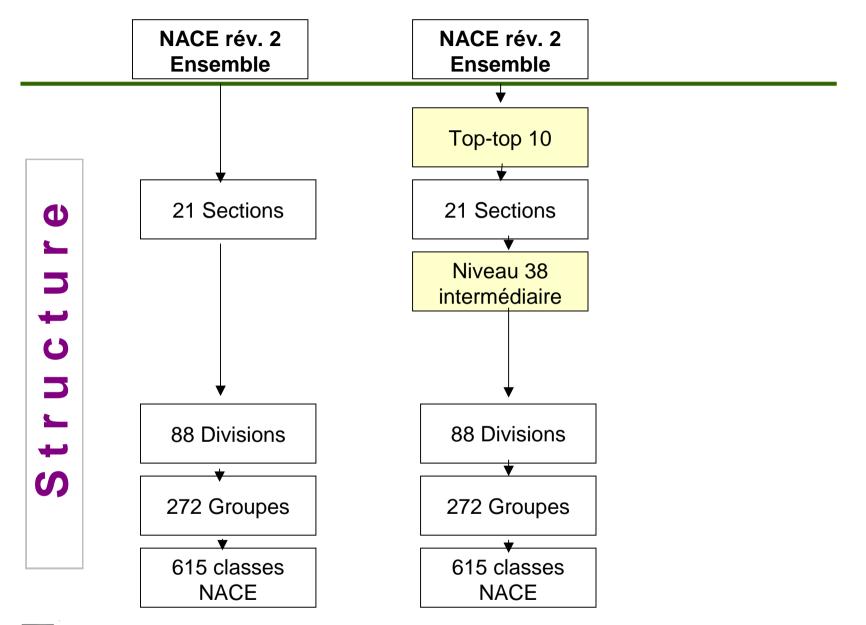




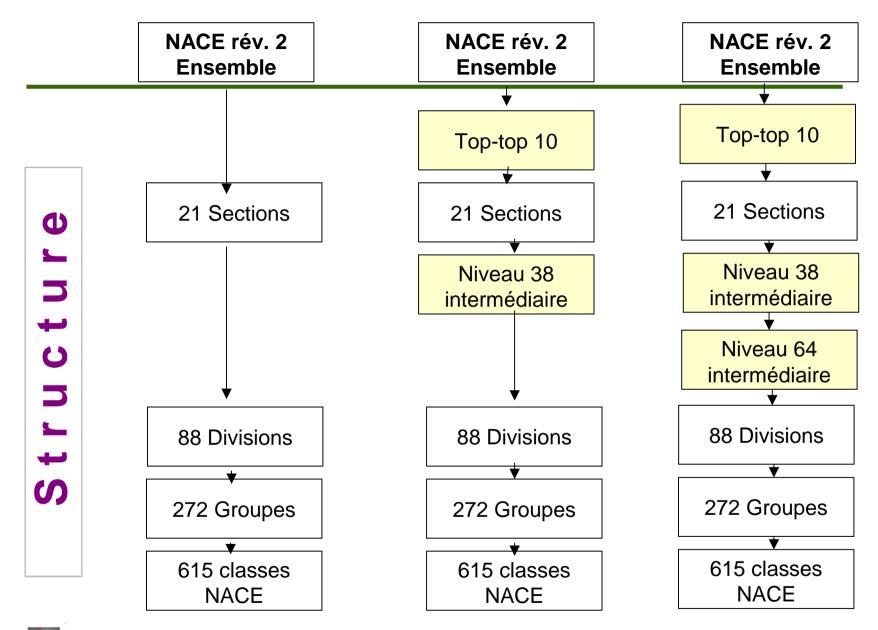














Niveau d'agrégation A*10

A*10	A10 (F)	Sections CITI Rev. 4	Intitulés
1	AZ	A	Agriculture, sylviculture et pêche
2	BE	B, C, D & E	Industrie manufacturière, industries extractives et autres
2a	CZ	С	dont : industrie manufacturière
3	FZ	F	Construction
4	GI	G, H & I	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
5	JZ	J	Information et communication
6	KZ	K	Activités financières et d'assurance
7	LZ	L	Activités immobilières(*)
	LI		dont : loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire
8	MN	M & N	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien
9	OQ	O, P & Q	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
10	RU	R, S, T & U	Autres activités de services

Niveau d'agrégation intermédiaire A*38

A*38	A38 (F)	Intitulés	Divisions CITI Rev. 4
Α	AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	01 à 03
В	BZ	Industries extractives	05 à 09
CA	CA	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	10 à 12
СВ	СВ	Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	13 à 15
CC	CC	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	16 à 18
CD	CD	Cokéfaction et raffinage	19
CE	CE	Industrie chimique	20

..... Vue partielle ; le niveau intermédiaire A38 agrégé comprend 38 postes



Niveau d'agrégation européen A64

Code	Divisions	Intitulé
AZ1	01	Culture et production animale, chasse et services annexes
AZ2	02	Sylviculture et exploitation forestière
AZ3	03	Pêche et aquaculture
BZ0	05-09	Industries extractives
CA0	10-12	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
СВ0	13-15	Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure
CC1	16	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des
		meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
CC2	17	Industrie du papier et du carton
CC3	18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements
CD0	19	Cokéfaction et raffinage
CE0	20	Industrie chimique
CF0	21	Industrie pharmaceutique
CG1	22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
CG2	23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
CH1	24	Métallurgie



Agrégation alternative pour les TIC

Définition du secteur TIC selon l'OCDE

Les TIC comprennent toutes les activités qui permettent de produire, traiter et transformer l'information et la communication, en utilisant un procédé électronique.

Traduction en CITI 4

Industrie manufacturière des TIC

2610, 2620, 2630, 2640 et 2680

Commerce des TIC

4651, 4652

Services TIC

5820, 60, 62, 631, 951



Alternative pour les contenus et les médias

Définition selon l'OCDE (basée sur la CITI 4)

« Le contenu correspond à un message organisé destiné à des êtres humains et publié dans les médias et par des activités liées aux médias. Sa valeur pour le consommateur ne tient pas à ses qualités physiques, mais à son caractère informationnel, éducatif, culturel ou divertissant ».

Traduction en CITI 4

581 édition de livres et périodiques et autres activités d'édition

59 production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale

60 programmation et diffusion

639 autres services d'information



Alternative pour le secteur informel

CITI ou NACE ne permettent pas de définir le secteur informel, mais constituent une variable importante pour la description de ce secteur

Toutes les sections de la CITI peuvent être concernées (sauf section O et U)

Concentration de l'économie informelle en sections A et C, F, G, H, I et S

Structure alternative décrivant les secteurs en 11 catégories

Uniquement pour représenter les données sur le secteur informel, PAS pour sa définition



Alternative pour les institutions à but non lucratif

CITI (ou NACE) peu adaptées pour description des ISBL

Développement de ICNPO (International Classification of Non-Profit Organizations)

Cf. manuel sur les ISBL dans le SNA Correspondance avec la CITI 3 (très limitée)

Avec la CITI4, élaboration de structure alternative pour les groupes 889 et 949



Nomenclatures agrégées

Merci de votre attention!

Contact:

Clotilde Masson & Marie-Madeleine Fuger

Insee

18 bd Adolphe-Pinard 75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr





Informations statistiques: www.insee.fr / Contacter l'Insee 09 72 72 4000 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00



Les nomenclatures économiques

Calcul de l'activité principale

Marie-Madeleine FUGER Clotilde MASSON













Détermination de l'APE

Définition de l'activité principale (APE) :

c'est l'activité qui contribue le plus à la Valeur Ajoutée de l'unité

Différentes configurations possibles :

- L'unité exerce une seule activité
- L'unité exerce plusieurs activités, dont une contribue au moins à la moitié de la VA
- L'unité exerce plusieurs activités dont aucune ne contribue à plus de la moitié de la VA
 - ⇒ méthode Top-Down



La méthode « top-down »

Cas d'une entreprise qui :

Part de la VA dans le CA total

•	cultive des fruits	30 %
•	Fait de la confiture	20 %
•	Fait des glaces et des sorbets	15 %

• Exploite une table d'hôte 20 %

Vend de l'huile d'olive de la région
 15 %

Question : quelle va être son activité principale ?







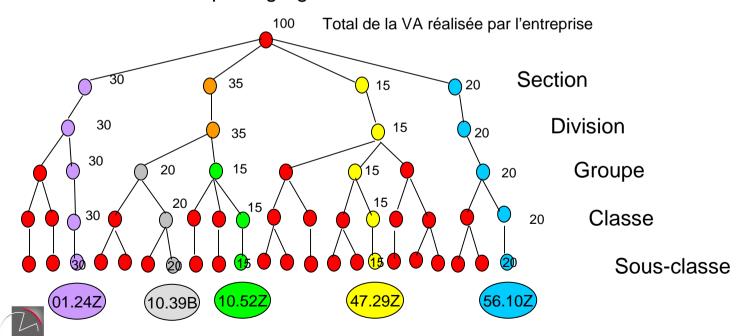


La méthode « top-down »

1ère étape classer chaque branche d'activité dans la NAF

Culture de fruits	01.24Z
Fabrication de confiture	10.39B
Fabrication de glaces et sorbets	10.52Z
Vente d'huile d'olive	47.29Z
Exploitation de table d'hôte	56.10Z

2ème étape : agréger selon l'arborescence de la NAF



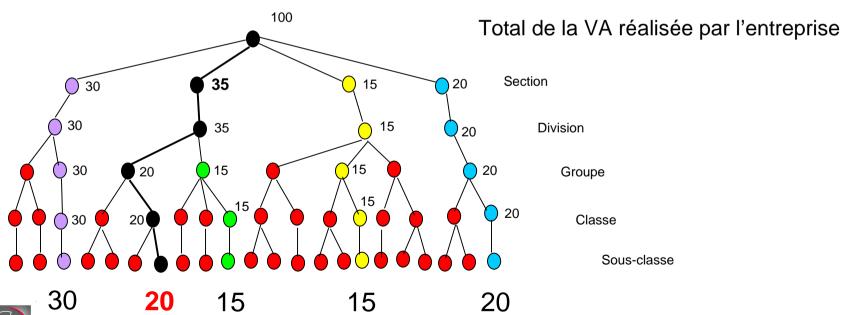
La méthode « top-down »

3ème étape : redescendre dans l'arborescence de la NAF

en sélectionnant l'activité la plus importante

Activité principale de l'entreprise : 10.39B

fabrication de confitures



Détermination de l'APE

En pratique, la VA n'est pas disponible,

D'où recours à un proxy :

- Le chiffre d'affaires
- Effectifs salariés
- Nombre d'heures travaillées ...

.... sous l'hypothèse que la VA évolue comme le proxy



Détermination de l'APE

Nécessité de règles supplémentaires pour le commerce

- critère de spécialisation (46 & 47)
- en magasin / hors magasin (47)

Activités commerciales vs autres activités

⇒ marge commerciale

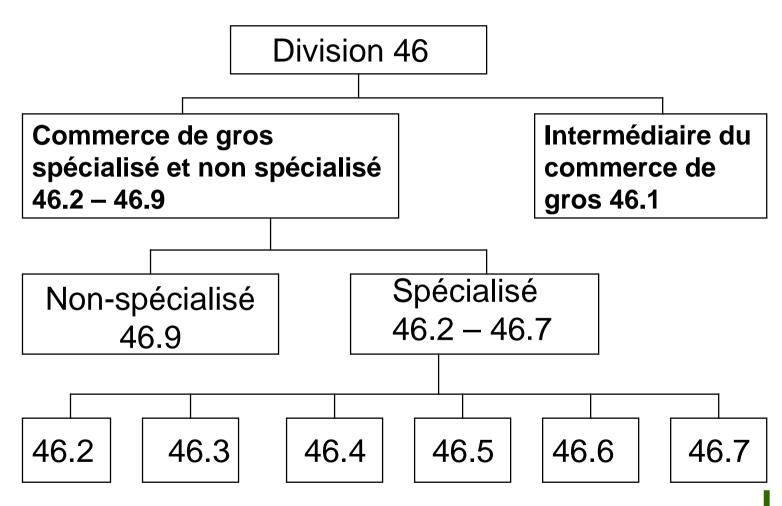
Conséquence pour les activités intégrées Le CA n'est pas un proxy pertinent pour la VA

Cas des activités sous-traitées Critère de propriété



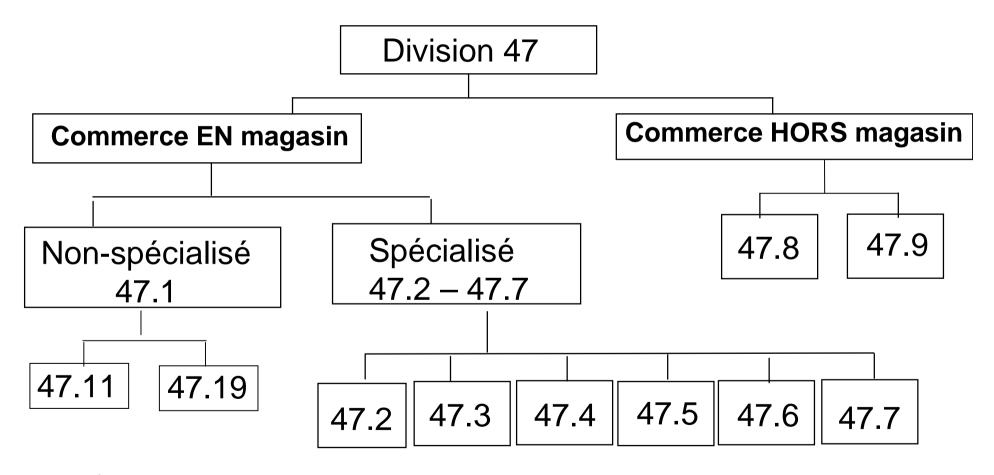
Calcul de l'APE : cas particulier du

commerce de gros





Calcul de l'APE : cas particulier du commerce de détail





Cas limites pour le top-down

La méthode top-down est bien adaptée aux unités du système productif.

Quid des unités qui sont hors de la sphère marchande ?

par exemple:

- Établissement scolaire qui loue des salles
- Amicale sportive qui tient une buvette
- Club de tricoteuses qui vend ses réalisations



Calcul de l'APE

Merci de votre attention!

Contact:

Clotilde Masson & Marie-Madeleine Fuger

Insee

18 bd Adolphe-Pinard 75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr





Informations statistiques: www.insee.fr / Contacter l'Insee 09 72 72 4000 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00



Les nomenclatures économiques

Liens activités / produits

Marie-Madeleine FUGER Clotilde MASSON













Contenu de la séance

- 1. Caractéristiques de la CPA
- 2. Liens activités / produits
- 3. Liens entre produits



Caractéristiques de la CPA

C'est la déclinaison européenne de la CPC

Champ: tous les produits issus d'activités économiques

- Les biens
- Les services
- Les produits intangibles
 - Originaux (manuscrits, musique, R&D...
 - > Licences, brevets
 - Marques et franchises
 - ⇒ notion de propriété intellectuelle



Structure de la CPA

	NACE Rev. 2	CPA ver 2.1	
Section	21	21	
Division	88	88	
Groupe	272	262	
Classe	615	576	
Catégorie		1357	
Sous-catégorie		3218	



Caractéristiques de la CPA

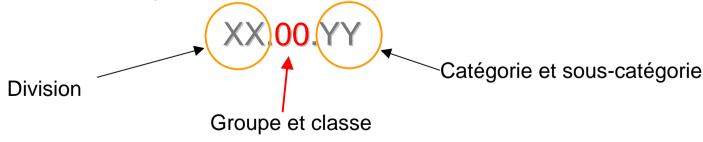
Critère de classement des produits = activité dont les produits résultent.

Mais, il y a des exceptions:

Nace 01.50 culture et élevage associés : pas de CPA associée

Produits qui résultent de plusieurs activités :

le lien activité / produit est établi au niveau de la division, c'est visible dans la codification





Liens NACE / CPA

Produits qui résultent de plusieurs activités :

- Produits de la pêche et de l'aquaculture (03.00)
- Sièges (31.00)
- Le commerce de détail (47.00)
- Bâtiments et travaux de construction (41.00)
- R&D interdisciplinaire (72.00)

Le commerce de gros non spécialisé n'a pas de produit spécifique ; le poste 46.90.10 est cité pour mémoire



Liens CPA / NC

Les biens de la CPA sont définis par leur correspondance avec la NC, nomenclature douanière

1 CPA = 1 ou plusieurs NC

Problème : l'activité dont est issu le bien n'est pas le critère de classement majeur de la NC

Possibilité d'éclatement d'une NC entre 2 ou plusieurs CPA

Notion de lien principal et liens secondaires

Absence de lien CPA / NC

- lorsque le concept n'existe pas dans la NC (compléments alimentaires, lait frais)
- Lorsque le produit n'est pas le résultat d'une activité (biens d'occasion)



Liens activités / produits

Merci de votre attention!

Contact:

Clotilde Masson & Marie-Madeleine Fuger

Insee

18 bd Adolphe-Pinard 75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr





Informations statistiques: www.insee.fr / Contacter l'Insee 09 72 72 4000 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00



Les nomenclatures économiques

Holding – Sièges sociaux

Marie-Madeleine FUGER Clotilde MASSON













Holding

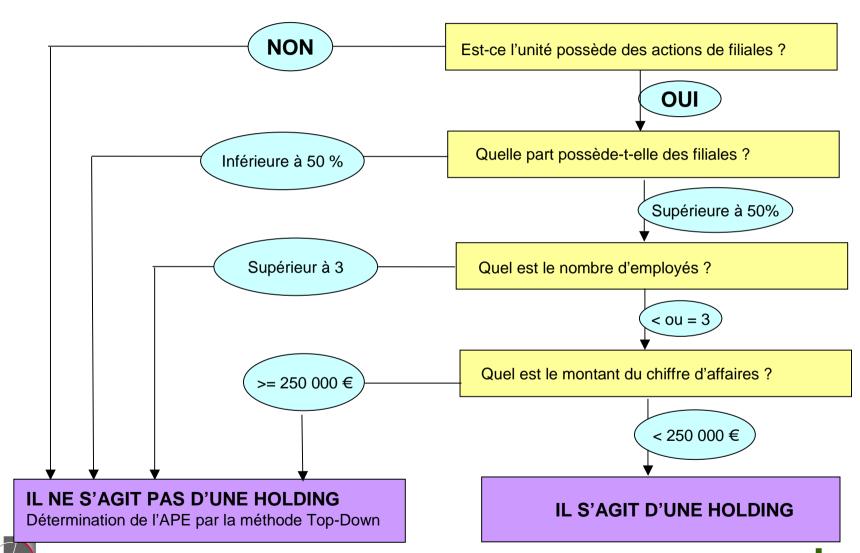
L'activité de « holding » est classée dans la classe NACE 64.20Z Activités des sociétés holding

Définition : Cette classe comprend les activités des sociétés holding, c'est-à-dire des entités qui détiennent les actifs (possèdent le contrôle des fonds propres) d'un groupe de sociétés filiales et dont la principale activité est d'être propriétaire de ce groupe. Les sociétés holding appartenant à cette sous-classe ne fournissent aucun autre service aux entreprises dans lesquelles elles détiennent des fonds propres, en d'autres termes, elles n'administrent pas ou ne gèrent pas d'autres entités

Question : doit-on classer toute unité déclarant être une holding en 64.20 ?



Holding



Siège social

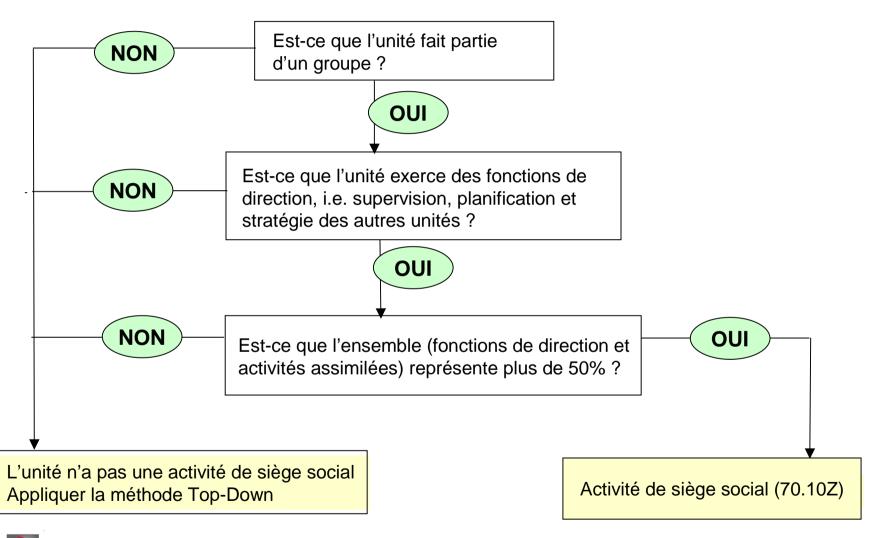
L'activité des « sièges sociaux » est classée dans la classe NACE 70.10Z Activités des sièges sociaux

Définition : Cette classe comprend la supervision et la gestion d'autres unités de la même entreprise ou du même groupe, la prise en charge du rôle de planification et de direction stratégique ou organisationnelle de l'entreprise ou du groupe, l'exercice du contrôle opérationnel et la gestion des opérations courantes des unités rattachées

Question : comment classer une unité déclarant être un siège social et qui exerce d'autres activités ?



Sièges sociaux





Activités assimilées

Uniquement en cas de prestations INTERNES au groupe

Activités juridiques (69.10)

Activités comptables (69.20)

Marketing (73.11)

Services informatiques (62 + 63)

Ressources humaines (78)

Formation (85)

Services de conseil, études techniques (71)

Licensing (77.40)

Conseil de gestion (70.2)

Activités immobilières (68)

Facturation (82.99)



Holdings et sièges sociaux

Merci de votre attention!

Contact:

Clotilde Masson & Marie-Madeleine Fuger

Insee

18 bd Adolphe-Pinard 75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr





Informations statistiques: www.insee.fr / Contacter l'Insee 09 72 72 4000 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00



Les nomenclatures économiques

Base de connaissance - jurisprudence

Marie-Madeleine FUGER Clotilde MASSON













Jurisprudence

Intérêt d'une base de connaissance

- Définition en compréhension ≠ Liste exhaustive
- Outil commun
- Harmonisation des traitements

La jurisprudence s'intéresse uniquement au classement d'activités dans la nomenclature et PAS au classement d'unités.

Rôle

- Enrichissement des notes
- Veille sur les nomenclatures



Conclusion

Différentes formes :

Forum

Base de données

Publication

Gestion

Droits de lecture / d'écriture

Responsabilité (animation, décision)

Ne pas oublier:

Forum de l'ONU

Forum CircABC d'Eurostat



Base de connaissance - jurisprudence

Merci de votre attention!

Contact:

Clotilde Masson & Marie-Madeleine Fuger



18 bd Adolphe-Pinard 75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr





Informations statistiques: www.insee.fr / Contacter l'Insee 09 72 72 4000 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00



Les nomenclatures économiques

De leur promotion

Marie-Madeleine FUGER Clotilde MASSON













Arguments pour l'utilisation

La CITI, (comme toute nomenclature dérivée),

Définit une référence commune

Est l'objet d'un consensus international

S'appuie sur des critères objectifs

Est indépendante de toute réglementation, loi nationale

Caractère d'universalité

Stabilité (les définitions restent les mêmes)



Avertissement

La finalité des nomenclatures économiques est essentiellement statistique.

Les codes de la nomenclature n'informe pas, par exemple, sur le caractère artistique ou artisanal des activités, ni sur le statut, ni sur la nature des revenus que procurent les biens ou services produits

Attention aux utilisations contestables par des administrations sociales ou fiscales, où certaines procédures de gestion associent des activités à des statuts ouvrant des droits ou créant des obligations pour les entreprises



Utilisation du code APE

Cette mise en garde est encore plus impérieuse lorsqu'il s'agit du code APE Le code APE est une variable statistique : il caractérise une unité ; c'est une caractéristique essentielle pour la statistique d'entreprise

Information EXHAUSTIVE

Indicateur synthétique

Transcrit sous forme de code

Très pratique à utiliser dans les systèmes d'information

La tentation est grande d'en user, voire d'en abuser en lui conférant des qualités supposées ou imaginaires

Dans la communauté statistique

Chez les partenaires du répertoire

Chez les administrations et organismes de la sphère sociale et fiscale

Dans le secteur privé

Résumer l'ensemble des activités d'une entreprise dans un unique code est, par nature, réducteur

Le code APE d'une entreprise ne donne, par lui-même, aucune indication de l'ensemble des activités qu'elle exerce, ni de leur éventuelle diversité



De l'usage et intérêt des nomenclatures

Merci de votre attention!

Contact:

Clotilde Masson & Marie-Madeleine Fuger

Insee

18 bd Adolphe-Pinard 75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr





Informations statistiques: www.insee.fr / Contacter l'Insee 09 72 72 4000 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00



Les nomenclatures économiques

Questions diverses

Marie-Madeleine FUGER Clotilde MASSON













Contenu de la séance

- 1. Classement d'une unité : cas pratique
- 2. Activités d'installation et / ou commerce
- 3. Activités utilisant Internet / économie collaborative
- 4. Administrations qui ont un caractère économique (EPIC)
- 5. Administrations qui ont des activités administratives
- 6. Activités dont on ne retrouve pas la description dans la NACE
- 7. Correspondances du type 1 à N lors de nouvelles versions
- 8. Perte d'information au passage à une nouvelle version



Exercice de classement

Cas de la SàRL Schmilblick

Elle décrit son activité :

La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant les schmilblicks

La production de petits et de grands schmilblicks

La vente de schmilblicks

La gestion des locaux schmilblicks

Le transport des schmilblicks à la clientèle

21 points de vente schmilblicks

Offre de formation et ateliers schmilblicks



Activités utilisant Internet

Plateformes de réservation

Jeux vidéo

Publication de revues / journaux

Enseignement en ligne

Club de rencontre

Commerce en ligne

Achat de billets de train, de bateaux

Facebook, Youtube

Et la liste n'est pas exhaustive



Plateforme collaborative

L'économie collaborative désigne les différents acteurs permettant aux consommateurs d'échanger ou partager des biens et services.

Les acteurs :

- Des personnes proposant des biens ou des services (O)
- Des personnes à la recherche de ces biens ou services (D)
- Un intermédiaire (I) facilitant les échanges entre O et D
 - I peut établir le contact entre O et D
 - I peut déterminer les termes de l'échange entre O et D

Question:

Doit-on coder l'activité de O, D et I ? et si oui, comment ?



Commerce ou construction

	Construction	Commerce	Autre
Installation de réfrigérateur			
Installation de revêtement de sol			
Installation de tapis			
Installation de cuisine équipée			
Installation de piscine			
Installation d'ordinateur personnel			



Questions diverses

Merci de votre attention!

Contact:

Clotilde Masson & Marie-Madeleine Fuger

Insee

18 bd Adolphe-Pinard 75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr





Informations statistiques: www.insee.fr / Contacter l'Insee 09 72 72 4000 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00



CITI Rev 4 / NACE Rev. 2

Les évolutions majeures

Marie-Madeleine FUGER Clotilde MASSON



Mesurer pour comprendre











Contexte de la révision et conséquenses

- CITI Rev. 3 date de 1990
- Toilettage de la CITI 3 ⇒ CITI 3.1 adoptée en mars 2002

Parallèlement, et en complément, définition d'un nouveau cadre pour la description des activités :

- Montée en puissance des activités de services
 - Services annexes dans certains domaines
 - Accroissement du nombre de postes pour décrire les activités de service (aux entreprises et aux personnes)
- Identification des activités de réparation et d'installation
- Restructuration en profondeur de plusieurs sections
 Construction (F), santé et action sociale (Q), Transport (H), Agriculture, sylviculture et pêche



conséquenses (suite & fin)

- De nombreux micro-changements dans l'industrie manufacturière
- Et, Introduction de deux concepts nouveaux
 - La dimension environnementale
 - La convergence des contenus et des média

Zoom sur ces deux nouvelles sections E et J

- Section E : PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION
- Section J: INFORMATION ET COMMUNICATION



Les activités de réparation et d'installation

En NACE rév. 1.1

Installation et réparation de biens d'équipements industriels : *avec la*

fabrication

Informatique: 72.5

Equipements faisant partie intégrante des bâtiments : Installation avec la *Construction* et réparation avec *l'Industrie manuf*.

Réparation d'articles personnels et domestiques avec le *Commerce*

Réparation auto – moto :

commerce

En NACE rév. 2

Installation et réparation de biens

d'équipements industriels : nouvelle

division 33

Informatique : en division 95

Installation et réparation

d'équipements faisant partie

intégrante des bâtiments :

construction

Réparation d'ordinateurs et de biens

personnels et domestiques : nouvelle

division 95 (Services)

Réparation auto – moto : commerce



Section E

Nouvelle section

Cette nouvelle section E témoigne d'une préoccupation environnementale

Regroupe toutes les activités qui ont trait à l'environnement

Décrit mieux la façon dont les activités s'organisent dans ce domaine

Adaptée à des fins d'analyse

Davantage de détail (divisions, groupes, classes)



Section E

Structure de la section E NACE 2

36 "Captage, traitement et distribution d'eau"

37 "Collecte et traitement des eaux usées"

38 "Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération"

39 "Dépollution et autres services de gestion des déchets"

Catégories concernées dans la NACE REV. 1.1

37 "Récupération » (section D industrie manufacturière)

41 "Captage, traitement et distribution d'eau » (section E production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau)

90 "Assainissement, voirie et gestion des déchets » (section O services collectifs, sociaux et personnel)





Section J: "Information et Communication"

Toute nouvelle section qui n'a pas de contrepartie en NACE Rev. 1.1

Elle comprend :

La création et l'élaboration d'information et de <u>produits</u> <u>culturels</u>

La distribution/publication de ces produits

Les services des technologies de l'information

Information et produits culturels

C'est le contenu (et pas le format) qui fait la valeur de ces produits

Le copyright les protègent des reproductions illégales





Section J: "Information et Communication"

Cette section regroupe toute les activités permettant la diffusion d'un contenu intellectuel original, c'est "rendre public un produit original" et ce, quel qu'en soit le support.

Les contenus édités

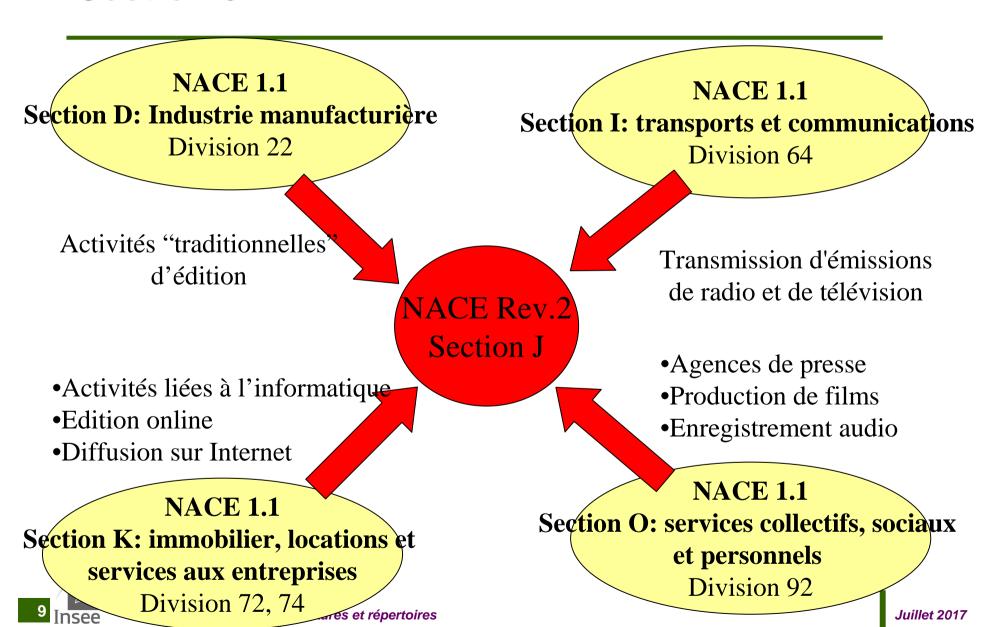
- livres, musique, films, logiciels... en 58 et 59
- Production d'émission de radio, de TV (60)

Les outils de type « services », vecteurs de propagation

- Services de transmission (télécommunication, internet)
- Activités informatiques



Section J



Section J

Les divisions de la section J

Division 58: Edition

Division 59 : Production de films cinématographiques, de vidéo et

de programmes de télévision; enregistrement sonore

et édition musicale

Division 60: Programmation et diffusion

Division 61: Télécommunications

Division 62 : Programmation, conseil et autres activités

informatiques

Division 63: Services d'information



Division 58: Edition

Ce qu'est l'édition :

L'acquisition des droits (copyrights)
Rendre un contenu accessible au public (papier, électronique, etc.)

Ce que *n*'est *pas* l'édition :

La création de contenu Impression ou autre reproduction (classé en division 18)

La division 58 contient la plupart des activités d'édition, sauf :

L'édition de films (division 59)

L'édition de musique (division 59)

Diffusion (division 60)



Division 58: Edition

Groupe	Classe	Intitulé	
58.1		Édition de livres et périodiques et autres activités d'édition	
	58.11	Édition de livres	
	58.12	Édition de répertoires et de fichiers d'adresses	
	58.13	Édition de journaux	
	58.14	Édition de revues et périodiques	
	58.19	Autres activités d'édition	
58.2		Édition de logiciels	
	58.21	Édition de jeux électroniques	
	58.22	Édition d'autres logiciels	

Division 59: Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale

Regroupe les activités liées à :

La production

La distribution

La projection

De:

Films

Matrices sonores originales (y compris musique)

Programmes de TV et de radio

Contient aussi ::

L'édition musicale (audio *ET* imprimée)

Ne contient pas ::

La diffusion

La location de vidéos

La vente au détail d'enregistrements vidéos

La reproduction des enregistrements



Division 59 : Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale

Groupe	Classe	Intitulé	
59.1		Activités cinématographiques, vidéo et de télévision	
	59.11	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	
	59.12	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	
	59.13	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	
	59.14	Projection de films cinématographiques	
59.2	59.20	Enregistrement sonore et édition musicale	

Division 60: Programmation et diffusion

C'est un cas particulier pour l'édition

Concerne essentiellement la radio et la TV

Critère fondamental : la *programmation*

Consiste à créer du contenu, sous forme de grilles de programmes (ou programmes complets) de radio et de télévision

à partir de programmes (émissions) achetés (tels que, souvent, films, documentaires, etc.) et/ou de programmes (émissions) auto-produits

La transmission peut être réalisée par la même ou par une unité différente.

Une activité de transmission seule implique un classement en division 61.

Relever de la division 60 nécessite d'être impliqué dans l'élaboration du contenu d'une certaine manière.

Les programmes peuvent être transmis sous différentes formes, telles que la voie aérienne (herzien), par satellite, par cable or par l'internet



Division 61: Télécommunications

- Cette division comprend les activités de mise à disposition de services de télécommunications, càd de transmission de la voix, de données, de textes, de sons et d'images
- Seront classées dans cette division les unités engagées dans la transmission, mais pas dans la création de contenu
 - Si vous produisez un contenu ET le diffusez → vous relevez de la division 60 – Programmation et diffusion.
 - Si vous diffusez pour compte de tiers, vous êtes en division 61
 - Si vous mettez à disposition on-line des contenus ou des logiciels, vous êtes en division 58 ou 59. Si vous ne mettez à disposition que les moyens techniques pour la transmission du contenu, vous êtes ici (division 61).
- Cette division organisée selon le type d'infrastructure mise en oeuvre



Division 61: Télécommunications

Groupe	Classe	Intitulé	
61.1	61.10	Télécommunications filaires	
61.2	61.20	Télécommunications sans fil	
61.3	61.30	Télécommunications par satellite	
61.4	61.40	Autres activités de télécommunication	



Revue : les activités de radio/télévision liées aux divisions 59 à 61

Résumé:

Production d'émissions de radio/TV (ce sont des originaux) → **Division 59** – "Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale"

Création de grilles de programmes radio/TV, avec ou sans diffusion → **Division 60** – "*Programmation et diffusion*"

Transmission des grilles de programme radio/TV, sans prendre part à leur élaboration

→ **Division 61** – "Télécommunications"

Division 62 : Programmation, conseil et autres activités informatiques

Fourniture d'expertise dans le domaine des technologies de l'information

- développement, adaptation, test et maintenance de logiciels,
- planification et conception de systèmes informatiques intégrant les technologies du matériel, des logiciels et des communications, gestion et
- exploitation des installations informatiques et de traitement des données de clients et autres services professionnels et techniques de nature informatique



Division 62 : Programmation, conseil et autres activités informatiques

Groupe	Classe	Intitulé	
	62.01	Programmation informatique	
	62.02	Conseil informatique	
	62.03	Gestion d'installations informatiques	
	62.09	Autres activités informatiques	



Division 63: Services d'information

Groupe	Classe	Intitulé	
63.1		Traitement de données, hébergement et activités connexes; portails Internet	
	63.11	Traitement de données, hébergement et activités connexes	
	63.12	Portails Internet	
63.9		Autres services d'information	
	63.91	Activités des agences de presse	
	63.99	Autres services d'information n.c.a.	

CITI Rev4 - NACE Rev.2 : les évolutions

Merci de votre attention!

Contact:

Clotilde Masson & Marie-Madeleine Fuger

Insee

18 bd Adolphe-Pinard 75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr





Informations statistiques: www.insee.fr / Contacter l'Insee 09 72 72 4000 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00



Nomenclature de produits

CPA ver. 2.1

Marie-Madeleine FUGER Clotilde MASSON













Plan de la présentation

Contexte de la mise à jour

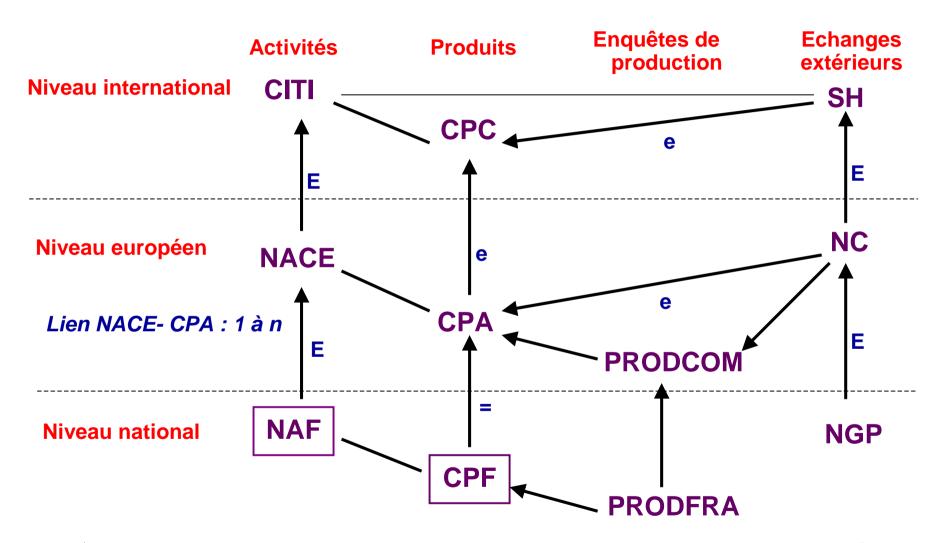
Impacts structurels

Les modifications

Nature des changements

Produits concernés + zoom sur l'industrie manufacturière

Réseau des principales nomenclatures économiques



Contexte de la mise à jour

Au niveau international,

Décision du Groupe d'Experts de l'ONU en mai 2011 de réviser la CPC (mais pas la CITI)

Facteurs de révision :

- rythme de révision quinquennal pour le SH (en 2012)
- maintien ou amélioration de la cohérence du réseau des nomenclatures

Conséquences :

- Modifications aux niveaux les plus détaillés de la CPC
- Passe de 2647 à 2877 sous-classes

Contexte de la mise à jour

Au niveau européen,

La CPA est liée à la CPC au niveau le plus fin, Décision du groupe de travail nomenclatures (WG) d'Eurostat en novembre 2012 de réviser la CPA :

- pour prendre en compte les évolutions de la CPC, et
- améliorer la pertinence de la CPA pour la description des produits
- Renforcer la cohérence NACE / CPA
- Confirmer la CPA comme nomenclature de référence européenne pour les produits

Organisation de la révision

Mise en place d'une Task Force (TF) européenne regroupant 6 pays en mars 2013,

Environ 150 propositions ont été discutées

Consultation des experts nationaux

Présentation du projet CPA ver 2.1 au WG de novembre 2013

Approbation en mai 2014 par le CSSE (comité du système statistique européen) du projet de règlement sur la mise à jour de la CPA

Officialisation par le règlement de la Commission n° 1209/2014 du 29 octobre 2014 amendant le règlement du Parlement et de la Commission sur la CPA 2008

Structure de la CPA

	CPA 2	CPA2.1	Evolution
Section	21	21	0
Division	88	88	0
Groupe	261	262	1
Classe	575	576	1
Catégorie	1342	1357	15
Sous-catégorie	3142	3218	76
	5429	5522	93

Les changements opérés par la révision

Les changements peuvent impacter la structure, le contenu et les intitulés, suite à :

- Introduction de détail supplémentaire
- Suppression de postes devenus obsolètes
- Réorganisation de certains postes
- Identification de produits spécifiques
- Amélioration des notes explicatives
- Standardisation de la terminologie

Produits agricoles

Détail accru pour certains produits agricoles exotiques (01)

Réorganisation des œufs frais (01)

Repérage explicite des chevaux (01)

Séparation entre conifères et non conifères (01)

Détail accru pour les poissons, crustacés, mollusques et invertébrés aquatiques (03)

Regroupement des poissons vivants et des poissons frais et réfrigérés pour les poissons comestibles (03)

Déplacement des arachides et des fruits à coque décortiqués du 01.25 en 10.39

10.41.2 Huiles végétales, brutes

CPF 2	Intitulé			
10.42.21	Huile de soja, brute		CPF 2.1	Intitulé
10.42.22	Huile d'arachide, brute	\	10.42.21	Huile d'arachide, brute
10.42.23	Huile d'olive, brute	—	10.42.22	Huile d'olive, brute
10.42.24	Huile de tournesol, brute		10.42.23	Huile de tournesol, brute
10.42.25	Huile de coton, brute		10.42.24	Huiles de navette, de colza
10.42.26	Huiles de navette, de colza et		10 10 0=	et de moutarde, brutes
	de moutarde, brutes		10.42.25	Huile de palme, brute
10.42.27	Huile de palme, brute		10.42.29	Autres huiles végétales
10.42.28	Huile de coprah, brute			brutes
10.42.29	Autres huiles végétales brutes			

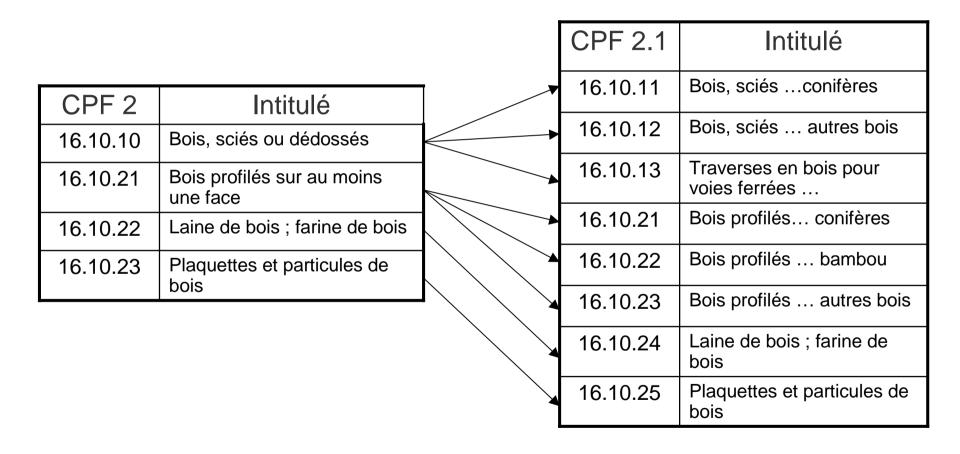
- 10.85.19 Modification de l'intitulé
 - « Autres plats préparés » au lieu de « Autres plats préparés (y compris les pizzas surgelées) »
 - 10.89 création de 2 sous-catégories :
 - 10.89.16 préparations alimentaires périssables telles que sandwichs et pizzas fraîches
 - 10.89.17 compléments alimentaires destinés à l'alimentation humaine
 - 13.10.84 Modification de l'intitulé

Suppression de la mention « non conditionnés pour la vente au détail »

- 13.30.14 Cette sous-catégorie, vide en CPF 2, disparaît, son contenu est en 18.12.16
- 13.92.16 & 13.96.14 : ajout dans les notes explicatives
- **15.12.11**: fouets déplacés du 32.99.22



16.10.1 et 16.10.2 bois, sciés et rabotés



16.21 panneaux et placages à base de bois

CPF 2 Intitulé 16.21.11 Bois, contreplaq bambou 16.21.12 Autres bois contreplaqués 16.21.13 Panneaux de particules 16.21.14 Panneaux de fibres de bois 16.21.21 Feuilles de placage, feuilles 16.21.22 Bois densifiés, en blocs		
16.21.12 Autres bois contreplaqués 16.21.13 Panneaux de particules 16.21.14 Panneaux de fibres de bois 16.21.21 Feuilles de placage, feuilles	CPF 2	Intitulé
16.21.13 Panneaux de particules 16.21.14 Panneaux de fibres de bois 16.21.21 Feuilles de placage, feuilles	16.21.11	Bois, contreplaq bambou
16.21.14 Panneaux de fibres de bois 16.21.21 Feuilles de placage, feuilles	16.21.12	Autres bois contreplaqués
16.21.21 Feuilles de placage, feuilles	16.21.13	Panneaux de particules
	16.21.14	Panneaux de fibres de bois
16.21.22 Bois densifiés, en blocs	16.21.21	Feuilles de placage, feuilles
	16.21.22	Bois densifiés, en blocs

	CPF 2.1	Intitulé
A	16.21.11	Bois, contreplaq bambou
	16.21.12	Panneaux de particules
/ *	16.21.13	Panneaux dits OSB
\	16.21.14	Autres panneaux en bois
▼	16.21.15	Panneaux de fibres de bois
\	16.21.16	Autres bois contreplaqués
×	16.21.17	Autres bois contreplaqués
X	16.21.18	Autres bois contreplaqués
→	16.21.21	Feuilles de plac conifères
×	16.21.22	Feuilles de pl bois tropicaux
X	16.21.23	Feuilles de pl Autres bois
X	16.21.24	Plaquettes et particules de bois

19.20.2 huile et gaz combustibles ; huiles lubrifiantes

CPF 2	Intitulé		CPF 2.1	Intitulé
19.20.21	Essences pour moteurs, y compris essences d'aviation	\	19.20.21	Essences pour moteurs
19.20.22	Carburéacteurs	_	19.20.22	Essences d'aviation
19.20.23	Huiles de pétrole légères		19.20.23	White spirit
19.20.24	Kérosène		19.20.24	Carburéacteurs
19.20.25	Carburéacteurs de type kérosène		19.20.25	Naphta
19.20.26	Gazoles		19.20.26	Gazoles
19.20.27	Huiles de pétrole moyenn		19.20.27	Huiles de pétrole moyenn
19.20.28	Fuels lourds n.c.a.		19.20.28	Fuels lourds n.c.a.
19.20.29	Huiles de pétrole lubrifiant		19.20.29	Huiles de pétrole lubrifiant

19.20.32 est éclaté en 2 (19.20.32 et 19.20.39) pour isoler le produit « l'éthylène, propylène, butylène, butadiène »

Déplacement des composés du mercure, de constitution chimique non définie issus des 20.12.22, 20.13.41, 42, 52, 62, 64, 20.14.52, 20.59.51, 60 dans la CPF 20.13.52

Création d'une nouvelle CPF 20.20.16 pour les pesticides dangereux issus des CPF 20.20.11 à 15

Subdivision de la CPF 20.59.59 Autres produits chimiques divers n.c.a. pour isoler le biodiesel en 20.59.58

caoutchouc 22.19.73

plastique 22.29.29

25.99.29 métal Déplacement vers ces 3 sous-catégories des peignes, barrettes, épingles à cheveux, bigoudis issus du 32.99.52



26.11 et 26.12 : cohérence NAF / CPF

Déplacement des circuits imprimés nus du 26.12. 10 vers le 26.11.50 (nouvelle sous-catégorie)

CPF rév. 2.1
26.12.10
26.12.10 circuits imprimés nus
26.12.10 circuits imprimés chargés

Déplacement des micro-assemblages sur circuits imprimés issus du 26.11.91 vers le 26.12.91



26.51 et 26.70 : cohérence NAF / CPF

Sont déplacés en 26.70.24 (nouvelle CPF 2.1) les appareils suivants :

- les télémètres issus du 26.51.12
- les luxmètres, instruments et appareils utilisant les rayonnements optiques issus du 26.51.53
- les stroboscopes issus du 26.51.64
- les projecteurs de profils et appareils optiques n.c.a. (interféromètres, goniomètres optiques, etc.) issus du 26.51.66

Les parties de ces appareils (classés en CPF 2 26.51.82 et 26.51.85) sont désormais dans les parties d'appareils du 26.70

26.70.1 matériel photographique et parties

CPF 2	Intitulé	
26.70.16	Projecteurs cinématographiques ; projecteurs de transparents	
26.70.17	Flashs électroniques électroniques ; matériel pour agrandissement ;	
26.70.18	Lecteurs de microfilms, microfiches	
26.70.19	Parties et accessoires de matériel photographique	
27.40.31	Lampes flash	

	CPF 2.1	Intitulé
*	26.70.16	Projecteurs cinématographiques
APKKK	26.70.19	Autre matériel photographique ; parties et accessoires de matériel photographique

26.70.2 autre matériel optique et parties

CPF 2	Intitulé	
26.51.12 p	Projecteurs cinématographiques ; projecteurs de transparents	
26.51.13 p	Flashs électroniques électroniques ; matériel pour agrandissement ;	
26.51.64 p	Lecteurs de microfilms, microfiches	
26.51.66 p	Parties et accessoires de matériel photographique	/ /,
26.70.24	Parties et accessoires de jumelles, longues-vues	
26.70.25	Parties et accessoires de dispositifs à cristaux liquides, de lasers	
26.51.82 p	Parties et accessoires des articles des catégories 26.51.1	
26.51.85 p	Parties et accessoires des articles des catégories 26.51.5	

	CPF 2.1	Intitulé
	26.70.24	Appareils et instruments optiques de mesure et de contrôle
	26.70.25	Parties et accessoires de jumelles, longues-vues et autres télescopes optiques, d'autres instruments astronomiques et de microscopes optiques
*	26.70.26	Parties et accessoires de dispositifs à cristaux liquides, de lasers (à l'exclusion de diodes laser) et d'autres appareils et instruments optiques n.c.a.

27.1, 27.2 & 27.3 et 27.90.4 : cohérence NAF / CPF

Sont déplacés en 27.90.4 (catégorie existante qui sera subdivisée) les appareils suivants :

- Les onduleurs à semi-conducteurs, redresseurs et convertisseurs issus du 27.11.50
- Les étaleurs d'ondes, pour une tension > 1.000 V, issus du 27.12.10
- Les piles à combustible issues du 27.20.11
- Les câbles d'appareils, prolongateurs électriques et autres jeux de fils électriques avec fils isolés et connecteurs issus du 27.32.13

27.90.4 autres matériels électriques n.c.a. (y compris....)

		_	CPF 2.1	Intitulé
CPF 2	Intitulé			
27.11.50 p	Ballasts pour lampes ou tubes à décharge ; convertisseurs statiques ;	\	27.90.41	Onduleurs, redresseurs, convertisseurs
	autres bobines de réactance		27.90.42	Piles à combustible
27.12.10 p	Matériel de commande et de protection de circuits électriques, pour une tension supérieure à 1 000 V	\	27.90.43	Étaleurs d'ondes, pour une tension excédant 1 000 V
27.20.11 p	Piles et batteries de piles électriques		27.90.44	Câbles d'appareils, prolongateurs
27.32.13 p	Autres conducteurs électriques, pour une tension inférieure ou égale à 1 000 V	•	27.50.44	électriques et autres jeux de fils électriques avec fils isolés et connecteurs
27.90.40	Autres matériels électriques n.c.a. (y compris électro-aimants ; accouplements et freins électromag		27.90.45	Électro-aimants ; accouplements, embrayages et freins électromagnétiques ; têtes de levage électromagnét

Machines comptables, machines de bureau : regroupement des 28.23.11, 12 et 13 en 28.23.10

Cohérence NAF / CPF pour le 28.41 et 28.49 :

Déplacement en 28.49.13 des produits suivants :

- machines de forage rotatives par percussion issues du 28.41.22
- étaux limeurs issus du 28.41.24
- machines à cisailler les métaux issues du 28.41.32
- riveteuses issues du 28.41.34

Cohérence NAF / CPF pour le 28.99 et 28.41 :

Déplacement en 28.41.11 des machines de découpe par jet d'eau issues du 28.99.39



28.92.2 Machines pour I 'extraction ou la construction

CPF 2	Intitulé		CPF 2.1	Intitulé
28.92.21	Bouteurs et bouteurs-biais autopropulsés		28.92.21	Bouteurs et bouteurs-biais autopropulsés
28.92.22	Niveleuses et profileurs autopropulsés		28.92.22	Niveleuses et profileurs autopropulsés ; décapeuses
28.92.23	Décapeuses autopropulsées			autopropulsées
28.92.24	Compacteuses et rouleaux	—	28.92.23	Compacteuses et rouleaux compresseurs autopropulsés
	compresseurs autopropulsés		28.92.24	Chargeuses-pelleteuses
28.92.25	Chargeuses-pelleteuses frontales	—		frontales autopropulsées
	autopropulsées		28.92.25	Pelles mécaniques,
28.92.26	Pelles mécaniques, excavateurs et chargeuses-pelleteuses	-		excavateurs et chargeuses- pelleteuses
28.92.27	Autres pelles mécaniques, excavateurs et chargeuse		28.92.26	Autres pelles mécaniques, excavateurs et chargeuse
28.92.28	Lames pour bouteurs et bouteurs-biais		28.92.27	Lames pour bouteurs et bouteurs-biais
28.92.29	Tombereaux automoteurs		28.92.28	Tombereaux automoteurs



- Introduction de la nomenclature des ouvrages de construction (CC) dans la CPA (41) et ventilation des travaux de construction sur les mêmes critères
- Repérage explicite de la vente d'espaces publicitaires dans les annuaires (58.12) et sur les portails internet (63.12)
- Réorganisation dans le 60.20
 - Création de postes pour la vidéo à la demande
 - Regroupement des services de télévision linéaire
- Réorganisation des services de téléphonie mobile (61.20)
- Réorganisation des services de R&D selon le manuel de Frascati : détail accru et nouveau groupe pour la recherche interdisciplinaire

- Déplacement du design publicitaire du 73 en 74
- Déplacement des marques déposées et des franchises de la division 70 en 77
- Prise en compte de la CITE 2011 dans la division 85 (réorganisation du 85.42)
- Introduction des principaux services à la personne : création de nouveaux postes dans les divisions 81, 85, 96 et 97

CPA ver. 2.1

Merci de votre attention!

Contact:

Clotilde Masson & Marie-Madeleine Fuger

Insee

18 bd Adolphe-Pinard 75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr 🕒 👺





Informations statistiques: www.insee.fr / Contacter l'Insee 09 72 72 4000 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Les nomenclatures économiques

Mise en œuvre de nomenclature régionale

L'exemple de l'Europe

Marie-Madeleine FUGER Clotilde MASSON







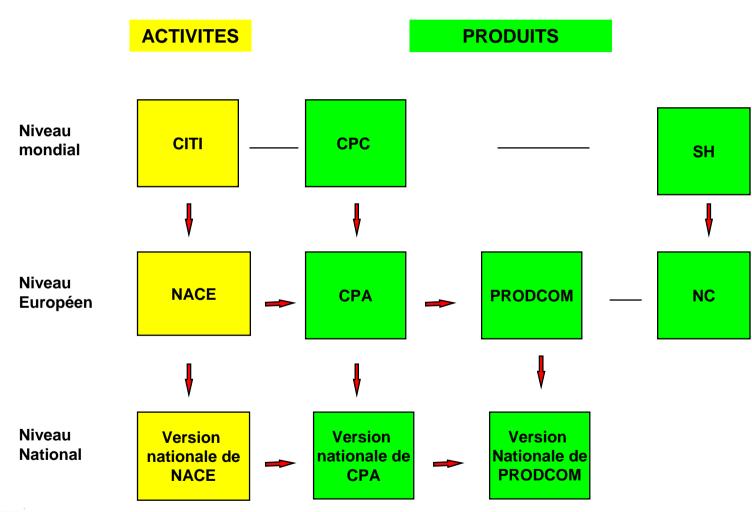






Mesurer pour comprendre

Le réseau des nomenclatures d'activités et de produits





Le processus : la méthode

Coordination nécessaire car :

3 niveaux

mondial (ONU)

régional (Eurostat pour l'Europe)

national (INSEE – CNNES pour la France)

Emboîtement des nomenclatures aux différents niveaux

mondial : CITI rév . 4 et CPC ver. 2

européen : NACE rév. 2 et CPA 2008

français : NAF rév. 2 et CPF rév. 2



L'opération NACE Rev. 2

Contenu de la nomenclature révisée

Structure de la NACE Rev.2

Notes explicatives

Tables de passage

Mise en œuvre de la nomenclature révisée

Aspects réglementaires

Mise en œuvre dans les répertoires d'entreprises

Définition de l'année de référence

Domaines spécifiques

Ruptures dans les séries temporelles



L'opération NACE Rev. 2

Création de trois « Force de travail » (Task-force)

Élaboration de la NACE / CPA

Mise en œuvre de La NACE / CPA

TF interne à EUROSTAT sur la coordination des activités relatives à la NACE / CPA



Le contenu de la NACE Rev. 2

Finalisation de la structure : juillet 2005

Approbation par le Groupe de Travail : septembre 2005

Finalisation des notes explicatives en anglais : janvier 2006

Début de la traduction en allemand et en français : janvier 2006

Finalisation des tables de passage : septembre 2005



La mise en œuvre de la NACE Rev. 2

Le challenge

Les principes européens

Les lignes directrices ou directives

Les étapes

Le calendrier de la mise en oeuvre



Le challenge

Les révisions de nomenclatures d'activités n'ont lieu que tous les 10 – 15 ans

Peu voire pas d'expérience véritable

La situation actuelle est différente du passé

Les nomenclatures d'activités sont utilisées dans de nombreux domaines statistiques

Nécessité de planifier et de coordonner

Interdépendance des domaines statistiques

Aucune interruption dans la fourniture des données n'est tolérée



Le challenge

Une révision de nomenclature génère des ruptures dans les séries temporelles

Rétropolation de séries statistiques

Disposer des résultats selon les 2 nomenclatures

Double codage dans les répertoires

Une révision de nomenclature impacte toutes les étapes du processus de production

Echantillonnage, questionnaires, traitement des données

Bases de données, publication des résultats



Le challenge

Une révision de nomenclature peut impacter les administrations

Bases de données et répertoires des administrations et organismes

Réglementation nationale sur les nomenclatures et les enquêtes statistiques

En conclusion, c'est un immense projet

Il s'étale sur plusieurs années

Il demande des moyens



Les principes européens

Coordination à tous les niveaux pour minimiser les difficultés

Calendrier de transition unique pour chaque domaine statistique

La période de transition doit être la plus courte

La transition doit être basée sur une méthodologie commune



Les principes européens

L'application de ces principes a donné lieu à :

- Discussion par les GT de tous les aspects de la mise en œuvre → mise en place d'un projet de coordination interne
- Développement d'un plan européen pour la mise en œuvre
- Développement de supports méthodologiques
- Préparation des actes réglementaires



Les principes européens

Ont été approuvés :

- 2008 est l'année de référence
- Sauf pour les domaines statistiques dépendant d'autres domaines statistiques
- Transmission à Eurostat en double codage pour les principaux domaines
- Rétropolations, uniquement pour certains domaines

Eurostat a réalisé 4 manuels :

- 1. Manuel sur la définition d'un plan de mise en œuvre de la NACE Rev. 2 dans les instituts nationaux de statistique :
 - Version nationale de la NACE Rev.2
 - Mise en œuvre de la NACE Rev.2 dans les répertoires d'entreprises
 - Mise en œuvre de la NACE Rev.2 dans les domaines statistiques
 - Autres questions liées à la mise en œuvre
 - Plan de communication
 - Adaptation de la législation nationale



2. Manuel sur la mise en œuvre de la NACE Rev. 2 dans les répertoires d'entreprises :

Analyse des changements (table de passage)

Sources internes et externes pour le recodage

Méthodes de recodage

Qualité du recodage

Traitement des erreurs

Double codage



- 3. Manuel sur les questions méthodologiques liées à l'échantillonnage et aux pondérations :
 - Tirage d'échantillons selon la nouvelle nomenclature
 - Méthodes d'échantillonnage et d'estimation en vue de produire simultanément des estimateurs selon l'ancienne et la nouvelle nomenclature.



4. Manuel sur la rétropolation :

- En utilisant les données individuelles
- En utilisant les matrices de passage (données agrégées).
- Utilisation combinée de données individuelles et de données agrégées
- Exemples pratiques



Les étapes pour les INS

- Finalisation des versions nationales de la NACE Rev. 2
- Recodage de toutes les unités du répertoire
- Double codage des unités du répertoire
- Transmission selon les 2 nomenclatures de certaines données économiques
- Rétropolation des indicateurs de court terme
- Transition des comptes nationaux en NACE Rev. 2



Le calendrier de la mise en œuvre (1/2)

	Domaine statistique	année de référence	Rétropolation	Double transmission
Er	nergie	2008	-	-
Er	nquête emploi	2008	volontariat	volontariat
Er	nq Annuel. Entrepr	2008	volontariat	2008
Er	nq cond vie	2008	-	2008
Co	oût M-O	2008	-	2008
St	at. Déchets	2008	-	-
Sc	cience & technologie	2008	2003-2007	2009-2010
Er	nq Innovation	2008	2006-2007	-
Tr	ansport routier	2008	-	-
Fil	iales étrangères IN	2008	volontariat	volontariat

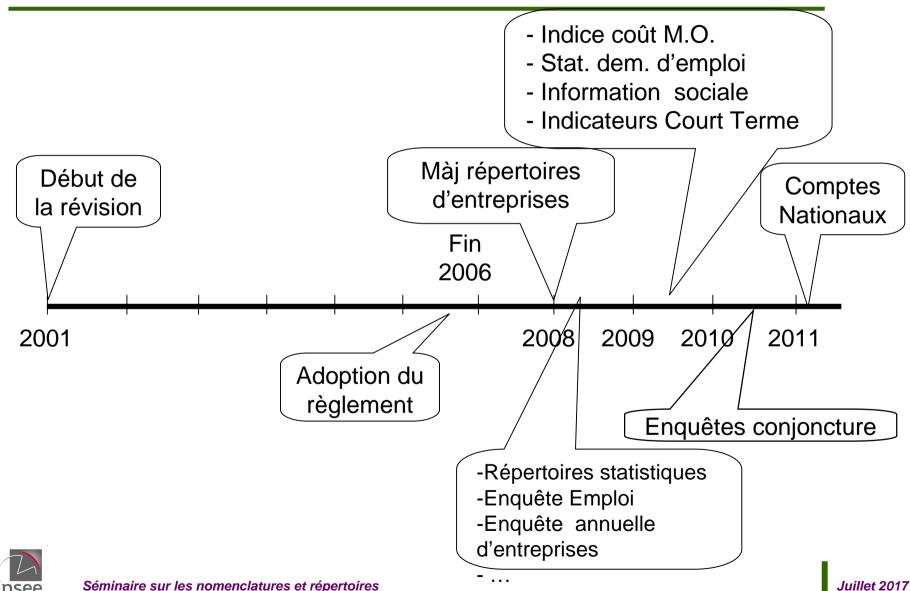


Le calendrier de la mise en œuvre (2/2)

Domaine statistique	année de référence	Rétropolation	Double transmission
Ind. court terme	2009	2000-2008	-
Indice coût MO	2009	2000-2008	-
Sté de l'information	2009	2003-2008 (?)	2009 (?)
Enq vacance emploi	2009	volontariat	2008
Balance paiements	2010	2008-2009	2009
Filiales étrang. OUT	2010	volontariat	-
Struct des salaires	2010	-	-
Comptes nationaux	2010	1990-2010	-
Comptes agriculture	2010	1995-2010	-
Formation profession	2010	-	-



Propagation de NACE Rev. 2 dans le dispositif statistique européen



Processus de révision et adaptation

Merci de votre attention!

Contact:

Clotilde Masson & Marie-Madeleine Fuger

Insee

18 bd Adolphe-Pinard 75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr





Informations statistiques: www.insee.fr / Contacter l'Insee 09 72 72 4000 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00



Mise en œuvre de nomenclature régionale

Le cas européen : exemple de la France

Marie-Madeleine FUGER Clotilde MASSON













Contenu de la présentation

- La coordination
- 2. La communication
- 3. La version nationale de la NACE Rev.2
- Recodage et double codification du répertoire d'entreprises
- Mise en œuvre dans les autres domaines statistiques



La coordination

- La mise en œuvre a été conçue comme un véritable projet
- Désignation d'un chef de projet et d'un comité de pilotage
- Planification de réunions régulières
- Mandat :
 - Description du processus de mise en œuvre pour chaque domaine statistique
 - Suivi systématique de l'avancement des travaux
 - Information régulière de l'encadrement



Version nationale de la NACE Rev. 2

NAF Rév. 2, Nomenclature d'Activités Française

- Consultation des services statistiques et des représentants professionnels
- Adoption d'un niveau supplémentaire
- Agrément sur le codage
- Principe : strict respect du codage et des intitulés de la NACE rev. 2



Mise en œuvre de la NAF Rév. 2 dans le répertoire

SIRENE est le répertoire des entreprises et des établissements

SIRENE gère uniquement l'activité principale (code APE), pas les activités secondaires

Toutes les unités doivent être recodées

Le basculement doit être réalisé en 2008

Assurer le double codage

au moins 1 an

pour la France, années 2007 à 2009



Préparation du basculement

Expertise du répertoire selon les types de correspondance

- a) Un ancien code correspond exactement à \rightarrow (1 1) un nouveau code
- b) Deux ou plus d'anciens codes correspondent à un seul nouveau code \rightarrow (n-1)
- c) Un ancien code est éclaté en 2 ou plusieurs codes $\rightarrow (1 n)$
- d) Deux ou plusieurs anciens codes correspondent ensemble à 2 ou plusieurs → (n – m) nouveaux codes

Tout au long de l'année 2007 : préparation de ce basculement

- Double codification pour toute nouvelle APE (création ou modification)
 - Et aussi, adaptation de l'outil de codage automatique SICORE
- Basculement automatique en NAF rév. 2 de toutes les APE en NAF rév. 1 en correspondance
- Codification des entreprises enquêtées dans les EAE(*) 2006 à la fois en NAF rév. 1 et en NAF rév. 2



Tout au long de l'année 2007 : préparation de ce basculement

- Codification en NAF rév. 2 à partir d'autres répertoires administratifs (agriculture, santé, éducation, transports)
- Enquêtes d'amélioration du répertoire (EAR) auprès d'un échantillon d'entreprises dont le code éclatait en plusieurs morceaux dans la nomenclature révisée
- Pour les entreprises restantes, application d'un modèle de recodification
- Organisation des échanges d'information avec les partenaires du répertoire Sirene (sécurité sociale, caisse de vieillesse, CCI, CM, impôts, etc...)



Tout au long de l'année 2007 : préparation de ce basculement

Synthèse des opérations France Entière

Recodification automatique	5 230 000
Enquêtes annuelles d'entreprises (EAE)	400 000
Recodification à l'aide de fichiers administratifs	1 045 000
Enquêtes d'amélioration du répertoire (EAR)	480 000
Application d'un modèle de recodification	885 000

ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS (31-12-2006) 8 040 000



Début 2008 : information des entreprises

Après le basculement du répertoire Sirene en NAF 2008 le week-end des 5 et 6 janvier

 Communication aux entreprises de leur nouveau code APE :

Envoi d'un certificat d'inscription au répertoire aux 1,7 million entreprises <u>employeuses</u> entre le 15 janvier et le 28 février 2008

Pour les autres entreprises, récupération de leur code APE sur :

- www.sirene.fr, Avis de situation
- minitel 3617 SIRENE
- serveur vocal: 0825 800 882



Le temps des litiges : les ajustements après basculement

Des réclamations par courrier de la part des entreprises qui estimaient ne pas avoir le « bon code APE » :

France entière : 87 000 courriers reçus (5,1% des entreprises informées)

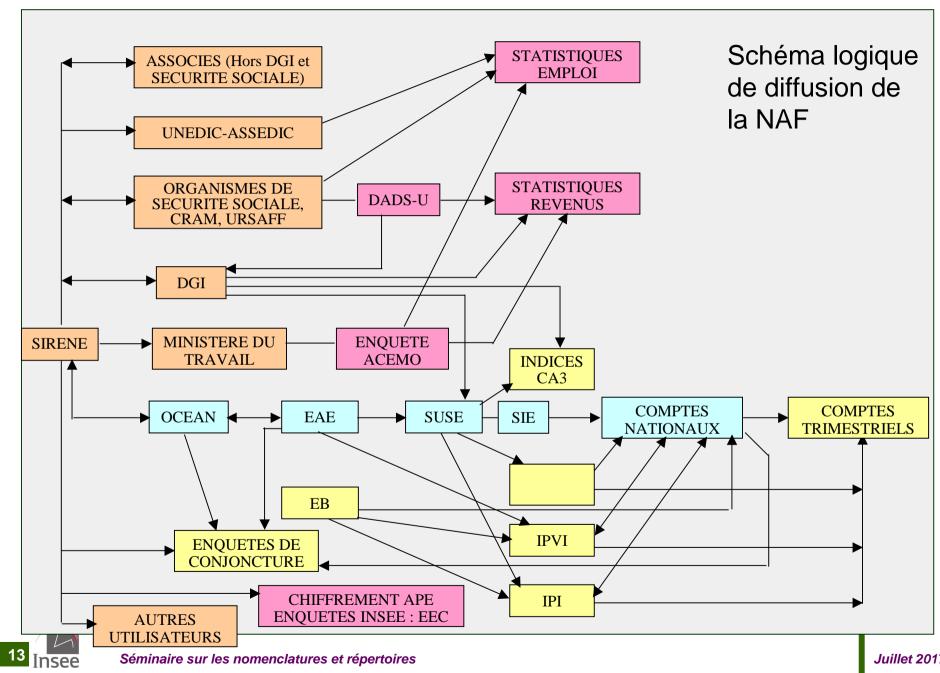
- des rectifications car l'ancien n'était pas juste;
- des ajustements suite à recodification automatique inadaptée;
- des dénominations mal interprétées;
- ◆ le code rév.2 plus précis ou au contraire ...



Mise en œuvre dans les autres domaines statistiques

La diapo suivante illustre le schéma de propagation de la nouvelle nomenclature dans le système statistique publique français





La communication

Un des éléments clefs pour la réussite de l'opération Elle a accompagné tout le processus de révision

Avant le changement Pendant le changement Après le changement

Communication en interne ET en externe

En outre, mise en place de formations spécifiques



Un plan de communication

<u>www.insee.fr</u>, point d'ancrage de toute l'information sur la révision des nomenclatures

Une déclinaison en trois axes :

Avant: utilisateurs non-statistiques du répertoire SIRENE

Pendant : les unités inscrites au répertoire SIRENE

Après : les utilisateurs de statistiques

Les outils : Diaporama, dépliant, communiqué de presse, lettres



La diffusion des nouvelles nomenclatures

La diffusion (classique) des nomenclatures

http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/liste-nomenclatures.htm

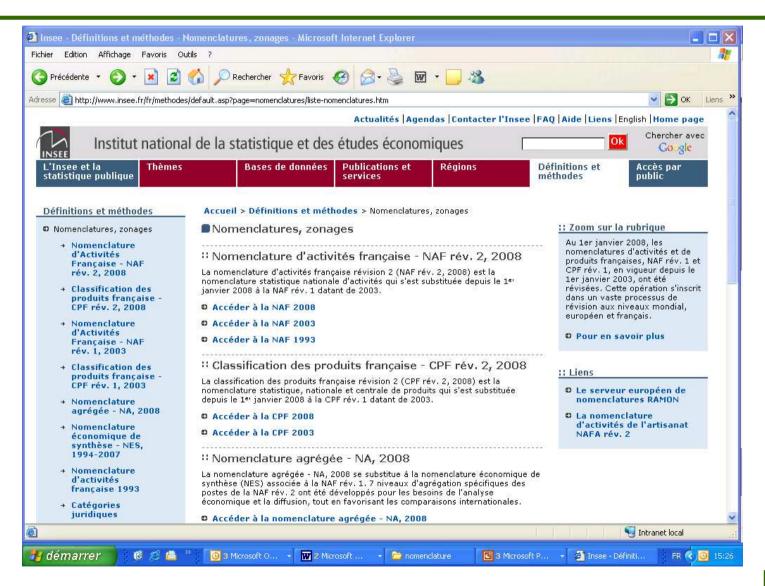
un site spécifique pour la révision

http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures

Ce site était mis à jour en continu au rythme de l'avancement des travaux relatifs à la révision ; élaboration des nomenclatures, mise en œuvre dans le répertoire SIRENE et information sur la diffusion des premiers résultats statistiques selon la nouvelle nomenclature



Consulter www.insee.fr





La diffusion de données statistiques relativement à la nouvelle nomenclature d'activités

À partir de 2009, le plan de communication cible les utilisateurs de statistiques :

Information en continu sur la publication des premiers résultats en NAF rév. 2 et CPF rév. 2 à l'aide d'un tableau interactif (cf. diapositive suivante)

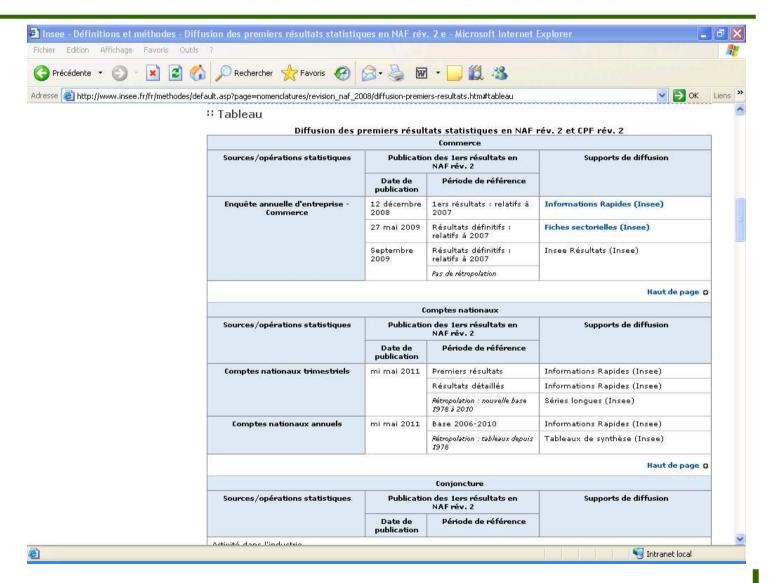
Lien: <u>Diffusion des premiers résultats statistiques en</u> NAF rév. 2 et CPF rév. 2

Signalement des changements introduits à l'occasion de la mise en place de nouvelles séries ; Actualisation ou renforcement des documentations

Egalement, communication via la lettre d'information électronique <u>Insee.net actualités</u>



La diffusion en nouvelle nomenclature



Mise en œuvre de nomenclature régionale

Exemple de la France

Merci de votre attention!

Contact:

Clotilde Masson & Marie-Madeleine Fuger

Insee

18 bd Adolphe-Pinard 75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr





Informations statistiques: www.insee.fr / Contacter l'Insee 09 72 72 4000 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00



Mise en œuvre de nomenclature régionale

Guide pratique pour les pays en développement

Marie-Madeleine FUGER Clotilde MASSON













Contenu de la présentation

1. Construction d'une nomenclature nationale

2. Mise en œuvre dans le système statistique



La construction d'une nomenclature nationale

Postulat : elle respecte la structure de la CITI Rev. 4

- Existence d'une nomenclature régionale ?
 - Par ex : la NAEMA pour états membres d'AFRISTAT
- Choix du niveau de détail
 - L'approche doit être pragmatique et pas seulement théorique
- Rédaction des notes explicatives
 - Partir des notes de la CITI qui seront enrichies avec des exemples d'activités caractéristiques de l'économie du pays
- Les tables de passage : C'EST L'OUTIL LE PLUS UTILE
- Documentation des tables de passage
 - INDISPENSABLE pour les liens multiples



Choix du niveau de détail

L'approche doit être pragmatique et pas seulement théorique

- Concertation avec les utilisateurs
 - Recueil de leurs besoins
 - Existence de données ?
- Vérification des critères de pertinence
 - Poids économique
 - Homogénéité vs hétérogénéité
- Les contraintes sont-elles justifiées
 - Coût d'observation



Mise en œuvre dans le répertoire statistique

- L'opération se déroule dans un contexte contraint
 - Délais courts
 - Moyens limités
- Nécessité de faire des arbitrages
 - Segmenter les opérations
 - Etablir des priorités



Mise en œuvre dans le répertoire

Principales segmentations

Correspondances automatiques Les grandes unités Les secteurs spécifiques

Les traitements simplificateurs

Adapter la table de passage au contexte national Quantification des liens Mutualisation entre pays voisins



Eléments clefs pour la réussite de la mise en oeuvre

La concertation et la coordination de tous les acteurs

Divers domaines statistiques

La comptabilité nationale

Les secteurs spécifiques (agricole, financier, santé, éducation, etc..)

La formation à la nouvelle nomenclature

Gestionnaires du répertoire

Services sectoriels

La communication

A l'ensemble des partenaires de la statistique publique

Aux utilisateurs de statistiques



Processus de révision et adaptation

Merci de votre attention!

Contact:

Clotilde Masson & Marie-Madeleine Fuger

Insee

18 bd Adolphe-Pinard 75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr





Informations statistiques: www.insee.fr / Contacter l'Insee 09 72 72 4000 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

